

L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent

Volume XXV, numéro 1 (60), janvier 2002 7,95\$

Refuge d'un incorruptible à Sainte-Luce

«Vocabulaire micmac» (suite)

La famille Desrosiers

L'année des Français

Sainte-Flavie

Waiting for Pilot off Bic, St. Lawrence River



L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire
du Saint-Laurent
(Auparavant Revue d'histoire du Bas-
Saint-Laurent)

Publiée deux fois l'an par le GRIDEQ de
l'Université du Québec à Rimouski (le
Groupe de recherche interdisciplinaire
sur le développement régional, de l'Est
du Québec) et la Société d'histoire du
Bas-Saint-Laurent.

Comité de rédaction:

Jean LAROCQUE, historien

Jean LARRIVÉE, agent de recherche au
GRIDEQ

Pierre COLLINS, archiviste à la biblio-
thèque de l'UQAR

Graphiste:

Richard FOURNIER, Service des com-
munications UQAR

Traitement de texte:

Jean Larrivée

Impression:

Transcontinental Impression

Impression des Associés (Rimouski)

Politique rédactionnelle:

Les personnes intéressées à publier
des articles, notes de recherche, notes
biographiques ou comptes rendus
peuvent faire parvenir leurs manus-
crits ou disquettes (WORD PC) en tout
temps. Les textes devront être sur un
format 8,5 x 11 à double interligne avec
un maximum de 15 pages.

Il n'est pas nécessaire d'être un spé-
cialiste pour publier dans la revue
L'Estuaire. Le comité de rédaction
peut, dans certains cas, assurer un
support technique aux auteurs. Les
textes sont lus par le comité et recom-
mandés, selon le cas pour publication.
Les auteurs demeurent cependant
responsables du contenu de leurs
textes. Une invitation cordiale est faite
aux intéressés.

Dépôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1484-6969

© Tous droits réservés, L'Estuaire,
2002

La reproduction des textes et des pho-
tographies est interdite sans la permis-
sion du Comité de la revue.

Photographie de la page couverture:

Carte postale illustrant un navire qua-
tre-mâts près du Bic vers 1900. Un
pilote s'apprête à monter à bord.

Sommaire

L'Estuaire
Volume XXV, numéro 1 (60), janvier 2002

	Page
Éditorial	2
<i>Jean Larrivée</i>	
Sainte-Luce: refuge d'un incorruptible	3
<i>Richard Saindon</i>	
Le «Vocabulaire micmac» de Joseph Hamel. L'histoire d'une cueillette de données linguistiques. Partie 2: qui est Joseph Hamel?	5
<i>Mario Mimeault</i>	
La famille Desrosiers dans la région de Rimouski au XVIII^e siècle. Partie 1: implantation dans la seigneurie de Rimouski	12
<i>Georges Desrosiers</i>	
Les trésors du grenier	18
<i>Roland Provost</i>	
L'année des Français	20
<i>Béatrice Chassé</i>	
Un grand marin gaspésien. Le capitaine Paul M. Fournier	25
<i>Robert Fournier</i>	
Matane dans les relations de voyage de Champlain: un 375^e anniversaire	29
<i>Clément Fortin</i>	
La naissance d'une petite paroisse au cœur de La Mitis: le cas de Sainte-Flavie	32
<i>Julie Boivin</i>	
Nouvelles brèves	38
<i>Euchariste Morin et Jean Larrivée</i>	
Des livres à lire!	40
<i>Jean Larrivée</i>	

Pour s'abonner à la Revue:

(deux numéros par année)

Individu	20 \$	Individu (soutien)	25 \$
Institution	35 \$	Institution (soutien)	50 \$

Faire votre chèque au nom de

La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

et expédiez votre commande à:

Pierre Collins 300, allée des Ursulines

Rimouski, Québec, G5L 3A1

418-723-1986 poste 1669 pierre_collins@uqar.quebec.ca

Visitez notre site WEB: <http://www3.uqar.quebec.ca/grideq/>

Préparer un numéro de la revue d'histoire *L'Estuaire* nécessite plusieurs étapes et intervenants. Il y a bien sûr Richard Fournier, le graphiste, qui réalise le montage final et donne à la revue son «plus beau lustre». Et puis, les employés des Impressions des Associés concrétisent le tout et endurent pour vous des odeurs d'encre, de colle et souvent beaucoup de bruit. Il y a auparavant le travail d'édition: uniformiser la présentation des textes, lectures, corrections, choix des photographies.

Mais les intervenants les plus essentiels demeurent sans aucun doute les auteurs. Quelle joie, quelle surprise d'ouvrir une enveloppe et de découvrir un article d'un journaliste tel Richard Saindon. Et que dire de l'érudition et de la constance de Mario Mimeault qui enseigne l'histoire aux jeunes Gaspésiens et qui trouve le temps de rédiger de nombreux articles? Sans oublier les Clément Fortin, Béatrice Chassé, Robert Fournier, Roland Provost, Julie Boivin qui fouillent archives, livres, encyclopédies pour partager leur passion de l'histoire avec les lecteurs de *L'Estuaire*. Et puis un beau jour, on découvre un nouvel auteur comme Georges Desrosiers qui nous propose un de ses textes pour publication. Pour la rédaction de la chronique «*Nouvelles Brèves*», nous bénéficions depuis plusieurs années de l'excellente plume d'Euchariste Morin du ministère de la Culture et des Communications.

Tous les éditeurs de revue vous le diront: nous sommes parfois anxieux quant aux articles disponibles pour les numéros subséquents. Mais il y a toujours des enveloppes dans le courrier ou des téléphones d'auteurs potentiels pour nous rassurer...

Merci à tous les auteurs de nous transmettre leur passion de l'histoire de la grande région de l'estuaire du Saint-Laurent.

Jean Larrivée

Pour Pierre Collins et Paul Larocque du Comité de rédaction de *L'Estuaire*



Éditorial

Sainte-Luce: refuge d'un incorruptible

Richard Saindon

Au début des années 1950, l'avocat Pacifique Plante entreprend une véritable croisade contre la mafia montréalaise et la corruption au sein de la police de Montréal. Son enquête entraîne la création de la Commission Caron qui dépose des accusations contre des criminels notoires, mais aussi contre des hommes d'affaires influents, des politiciens et même des officiers de police. Bientôt la tête de Pacifique Plante est mise à prix et, pour se protéger, c'est à Sainte-Luce que cet émule d'Éliott Ness vient se cacher dans le plus grand secret. Nous avons reconstitué cette histoire.

Nous sommes en 1946. Dans le Montréal de l'après-guerre, le commerce du vice tient le haut du pavé. Le crime organisé, essentiellement la mafia italienne, contrôle plus de 200 bordels au centre-ville. À ces maisons closes s'ajoutent plusieurs tripots dans les rues Bleury et Saint-Laurent où il est possible de jouer aux machines à sous, aux cartes ou aux dés. On dénombre aussi une soixantaine de maisons de pari sur les courses de chevaux qui se déroulent aux États-Unis. Certains de ces établissements accueillent jusqu'à 600 clients par jour. Enfin le crime organisé exploite d'innombrables bars clandestins appelés «*Blind Pigs*». Dans ces gargotes florissantes ouvertes jour et nuit, l'alcool de contrebande coule à flots. À cette époque, le jeu engendre des revenus de 35 millions de dollars par année, les paris 60 millions et la prostitution 5 millions. Et personne n'est dupe car derrière des façades bidon de clubs sociaux et de salles de danse, toutes ces activités illicites se déroulent au vu et au su de fonctionnaires municipaux et de policiers plus ou moins corrompus. Il y a bien quelques descentes ici et là, mais curieusement, les tenanciers sont toujours avertis bien à l'avance de la venue des policiers.

Mais l'âge d'or du désordre et de la débauche tire à sa fin. Un jeune avocat, Pacifique Plante, surnommé *Pax*, entre en scène. Peu de gens se doutent que cet homme élégant un peu «sédacteur» et fin causeur s'apprête à ébranler tout le *Red Light* montréalais.

D'abord, un petit retour en arrière s'impose. En 1939, Pacifique Plante est embauché à titre de conseiller juridique au service de la Police de la ville de Montréal. Pendant plus de neuf ans, il voit fonctionner de l'intérieur le service de

police. Il est aux premières loges pour constater l'absence de poursuites en matière de prostitution et de jeu. À la fin des années 1940, l'avocat tente d'attirer l'attention du Conseil municipal sur la corruption du service de police tout en multipliant les descentes spectaculaires dans les établissements du crime organisé. Mais cet incorruptible dérange et il est rapidement démis de ses fonctions. Pax Plante qui a accumulé en secret plus de cinq mille dossiers comprenant des faits, des noms et des lieux, décide alors d'étaler tout



Pax Plante est décrit comme un véritable incorruptible. À l'époque, il a été comparé à Éliott Ness (*Le Mémorial du Québec*).

ce qu'il sait sur la place publique.

À partir du mois de novembre 1949, l'avocat signe dans *Le Devoir*, une série de 72 articles explosifs dénonçant le règne de la pègre qui vit du jeu et de la prostitution sous l'œil complaisant des autorités. Il écrit : «*J'ai vu, de l'intérieur, fonctionner la machine bien graissée de la protection et de la fraude. Je ne la décris donc pas comme pourrait le faire un observateur d'occasion mais comme un témoin attentif et persévérant qui a surveillé avec dégoût pendant des années toutes ces manœuvres. Je savais que l'abcès crèverait un jour ou l'autre et je me préparais*»¹.

Ces révélations sont telles, que Pax Plante doit se cacher pour écrire, un pistolet à portée de la main. Il lui faut un endroit sûr où personne ne pensera à venir le chercher. Son choix se porte sur la maison de son cousin Bernard Baril, agronome et apiculteur de Sainte-Luce. Monsieur Baril a rompu pour la première fois le silence sur cette affaire en 1992. Il était âgé de 78 ans lorsqu'il m'a accordé deux longues entrevues.

Entre-temps, les révélations de Pax Plante déclenchent une affaire qui prend des proportions énormes. À la demande de 50 citoyens bien en vue de Montréal, une Commission d'enquête est créée.



C'est dans cette maison de Sainte-Luce, située bien à l'écart dans un boisé, que Pax Plante venait se réfugier pour échapper aux tueurs de la pègre montréalaise (Richard Saindon).

Les audiences s'ouvrent le 11 septembre 1950 sous la présidence du juge François Caron. Les procureurs désignés pour la poursuite sont Plante lui-même et un autre jeune juriste et futur maire de Montréal, Jean Drapeau. Toutes les personnalités du monde interlope ainsi que des conseillers municipaux, des fonctionnaires et des policiers défilent à la barre. Les audiences, entrecoupées de pauses, durent en tout 31 mois. Plante reçoit des menaces très claires. La mafia l'informe qu'on est à lui préparer un costume en béton... C'est donc dire que chaque fois que les audiences sont suspendues, il disparaît. Personne ne sait où. Sauf son cousin et quelques personnes de Sainte-Luce. Son arrivée dans la petite station balnéaire ravit chaque fois Bernard Baril:

*Quand il arrivait, c'était une fête pour moi. J'avais tellement d'agrément. Il arrivait par le train et puis il descendait à cheval de Luceville à Sainte-Luce. Ici, on n'attirait pas l'attention. Il restait avec nous autres et on allait chez les Langlois, une grosse famille, pour jouer aux cartes. C'était une détente pour lui et c'était entre nous. Mais tout le monde à Montréal se demandait où il était*².

Mais à Sainte-Luce on sait que la vie de Pax Plante est menacée par des tueurs à gages embauchés par les têtes dirigeantes du crime organisé tel qu'en témoignait Bernard Baril : «*Quand il y a eu l'enquête, on voulait le tuer. Il avait plusieurs gardes du corps. Pour se reposer, il a décidé de venir me voir ici. Il restait avec moi puis il était armé, il était toujours armé. Sa vie était en danger*»³.

Plante profite de ses visites dans l'Est du Québec pour commander un bateau de plaisance du chantier

naval Stanley Doucette de Saint-Omer dans la Baie des Chaleurs. C'est Bernard Baril qui se rend d'abord au chantier pour donner les spécifications de ce yacht de 13 mètres. Puis lorsque les travaux sont commencés, Pax Plante et son cousin se rendent à plusieurs reprises en 1951 visiter le chantier.

Finalement, après le dépôt d'un acte d'accusation de onze cents pages contre 63 personnes, la tenue de plus de 150 audiences publiques et le défilement de 373 témoins à la barre, le juge François Caron termine son enquête le 2 avril 1953. Il lui faudra encore 17 mois pour rendre son jugement. Le magistrat déclare les autorités municipales innocentes, le chef de police de Montréal Albert Langlois est destitué tandis que 19 autres policiers sont renvoyés ou condamnés à de lourdes amendes. Quant à Pax Plante, il est réintégré dans ses fonctions. Or deux ans plus tard, le chef Langlois obtient un jugement de la Cour supérieure qui lui redonne son poste. Pax Plante, on s'en doute, est finalement remercié de ses services en 1957. Totalement dégoûté, l'incorruptible part s'installer au Mexique. Il meurt en 1976.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Douze heures après la réalisation de cette entrevue, Bernard Baril m'avait fait promettre de ne pas la diffuser avant sa mort. Plus de 45 ans après les événements, le pauvre homme craignait toujours les représailles éventuelles de quelques mafiosi. J'ai donc acquiescé à sa demande. Monsieur Baril devait cependant connaître une fin tragique: tombé du quai de Sainte-Luce, il est mort noyé le 5 juillet 1997 à l'âge de 83 ans.

Notes

- 1 Les articles chocs de Pax Plante ont été repris par *Le Devoir* en 1992. Le présent extrait est tiré du premier de cette série dans l'édition du jeudi 30 janvier 1992, page B-1.
- 2 Entrevue accordée par Bernard Baril à Richard Saindon en février 1992.
- 3 Idem.

Le «Vocabulaire micmac» de Joseph Hamel. L'histoire d'une cueillette de données linguistiques. Partie II: Qui est Joseph Hamel?

Mario Mimeault

Pour nous inscrire dans la suite de notre précédent article, posons-nous d'abord la question comment, au plan personnel, un arpenteur canadien-français en est-il venu à s'intéresser à la langue micmac et à en constituer un lexique à une époque où les peuples indigènes étaient si peu considérés dans la culture blanche? La réponse tient au contexte professionnel du fonctionnaire et à la politique de développement de la province de Québec.

Joseph Hamel est originaire de Saint-Augustin, près de Québec. Né à cet endroit en 1794, il fait ses études dans la capitale provinciale où il est reçu arpenteur en 1822. Pendant dix ans, il exerce sa profession dans les environs de la grande ville. Tôt au début de sa carrière, il a travaillé pour le gouvernement bascanadien avant d'entrer au service de la Ville de Québec à titre de surintendant des travaux publics¹.

En 1828, Hamel a exploré le Saguenay et les rives du lac Saint-Jean en compagnie de plusieurs arpenteurs, dont Joseph Bouchette et Frederick Henry Baddeley. En 1832, le Bureau du commissaire des Terres de la Couronne lui demande d'effectuer le relevé du canton Litchfield. Son travail ayant répondu aux attentes de ses patrons, ces derniers lui confient, l'année suivante, la mission d'explorer l'intérieur de la péninsule

gaspésienne et d'en effectuer le relevé topographique. Cette expédition a évidemment lieu dans un contexte particulier².

Pourquoi une expédition d'arpentage?

Pour la province du Bas-Canada, la situation socio-économique conduit directement à la visite de Joseph Hamel en

Gaspésie. D'une part, la province du Bas-Canada connaît depuis plusieurs années une crise agricole attribuable à l'épuisement de ses sols. D'autre part, le Québec reçoit, à l'époque, un fort contingent d'immigrants et les autorités leur cherchent un territoire d'implantation. Ces deux facteurs justifient la mise en place d'un programme d'arpentage des régions les moins habitées de la colonie canadienne. Pendant l'année 1828, les représentants du gouvernement ont exploré l'arrière-pays situé entre Québec et le lac Saint-Jean, mais ils concluaient à l'impossibilité d'y amener des améliorations en raison de la difficulté d'y ouvrir des chemins. Il y avait aussi le fait que les terres de la région étaient affermées à des compagnies et que ces dernières tenaient les étrangers éloignés. La Chambre d'Assemblée décide alors d'investir le reste des subsides du programme dans l'exploration de la Gaspésie, un territoire «entièrement inconnu» et qui forme un vide dans leurs meilleures cartes, écrivent les commissaires des Terres de la Couronne³.

C'est à ce moment que Joseph Hamel présente un plan d'exploration de la Gaspésie au commissaire William Henderson. L'arpenteur de Québec connaissait déjà un peu la région. Il avait, au tout début de sa carrière, en 1822, accompagné des commissaires du gouvernement



Joseph Hamel ca 1863. Arpenteur provincial et fonctionnaire municipal de Québec, photographie prise six mois avant son décès (photo T. Castonguay, ANQ-Q, P254, DI, P5).

venus étudier des problèmes de propriété dans la péninsule gaspésienne. Hamel avait, à ce titre, parcouru la Matapédia et en avait évalué le potentiel agricole. Deux partis d'arpenteurs sont formés en 1833 à la suite de ses recommandations. L'un des deux groupes lui est confié, avec la mission de traverser la péninsule gaspésienne du nord au sud depuis Matane jusqu'à la Baie des Chaleurs, pour revenir à Métis par la Bonaventure et la Matapédia. Le deuxième groupe est confié à Frederick Henry Baddeley, le même qui avait accompagné Hamel au lac Saint-Jean cinq ans auparavant, pour explorer le territoire s'étendant de Gaspé en remontant la rivière York⁴.

Les directives des commissaires

Les commissaires des Terres de la Couronne couchent sur papier les directives qu'ils entendent imposer à leurs mandataires et en adressent une copie au lieutenant Baddeley. Ce dernier aura l'obligation, avec Hamel, de relever la topographie des lieux avec toute la précision possible. Ils devront tenir un journal exact de leurs démarches, de leurs observations et des relevés qu'ils effectueront. Il leur est demandé, particulièrement, de prendre en note toutes les informations qu'ils trouveront dans le cours de l'expédition, «*tels que les noms des tribus actuelles ou des anciens Sauvages, et leurs traditions sur l'histoire de cette partie du pays, l'arrivée des Européens, et la signification du mot «Canada» ou «Kanadagh»*».

En clair, les deux chefs d'expédition doivent rapporter au gouvernement canadien des informations à la fois sur le milieu physique et sur les composantes humaines de la Gaspésie, essentiellement autochtones, c'est-à-dire les Micmacs, mais sans pour autant oublier les Eurocanadiens.

Les deux hommes rempliront fidèlement leur mission. Ils ramèneront non seulement de précieuses données sur le milieu naturel,

mais aussi sur les groupes micmacs et sur les communautés blanches qu'ils rencontreront ou visiteront à la faveur de leurs déplacements en chassés-croisés. C'est à cette occasion que Joseph Hamel a dressé son lexique. En effet, ce dernier a, comme Baddeley d'ailleurs, engagé des guides micmacs qui le conduiront à l'intérieur des terres pendant tout l'automne et lui apprendront les rudiments du micmac à la faveur de leurs déplacements.

Un homme ouvert

Comment se fait-il que Hamel ait personnellement trouvé pertinent de recueillir ce vocabulaire, qui représente 494 mots micmacs d'un usage quotidien, alors que Baddeley se contentera de ramasser le glossaire cueilli par un tiers? Il est bien difficile de répondre à cette question, mais, peut-on penser, ses intérêts personnels ou son expérience de vie lui font jeter sur les Amérindiens un regard tout à fait différent de celui de son confrère. En effet, on perçoit manifestement dans le journal du lieutenant Baddeley une vision colonialiste des Autochtones que ne partage pas son vis-à-vis. Son rapport laisse percer cette suffisance qu'affichent bien des Blancs face aux indigènes «*incultes*» et que l'historien micmac Daniel N. Paul dénonce à plusieurs reprises dans sa synthèse en parlant des colonisateurs britanniques⁵.

Le chercheur s'en aperçoit quand il parcourt le rapport de Baddeley puis de son confrère de travail. Sans vouloir médire inutilement de l'arpenteur britannique, ce dernier affiche en général, dans ses écrits, une attitude malveillante envers ses guides micmacs, voire même méprisante à l'égard de leur culture. Il exprime ainsi le fond de sa pensée sur la langue indigène, en passant ses observations sur la faune gaspésienne: «*Il est très amusant... d'écouter leur gazouillement (des perdrix) que je trouve plus intelligible que le micmac que depuis le départ du Chef et de son fils j'ai été condamné à entendre sans cesse*». La confiance

traduit chez Baddeley une absence d'intérêt, même pas un minimum de curiosité à l'égard du mode d'expression de ses compagnons de route. Hamel, quant à lui, n'est pas plus versé dans la langue micmaque que son collègue britannique. Il avoue candidement dans son rapport ne pas entendre «*assez le micmac pour le comprendre*». Pourtant, par devoir ou par sympathie, il a bien dressé un glossaire qui peut avoir aujourd'hui son utilité⁶.

Les sources de Joseph Hamel

Les sources linguistiques de Joseph Hamel sont parfaitement identifiées. Il a bénéficié de l'apport de trois catégories d'individus. D'abord de guides parlant le français et le micmac. Dès le départ de son expédition, Hamel a retenu les services de Stanislas Vincent, «*le seul homme (lire Blanc) de mon parti*», prend-t-il la peine de spécifier pour le distinguer de ses guides autochtones. Ce guide, qui avait été à l'emploi de Frederick Henry Baddeley dans les semaines précédentes, était originaire de Loretteville. Possiblement mi-Indien, mi-Blanc, mais rien ne l'atteste à date, Vincent était habitué à côtoyer les Autochtones en forêt et devait logiquement parler le micmac. Hamel a aussi engagé Pierre Cartier, un Malécite du Petit-Matane, lequel déserte le groupe avant même le départ. Simon Pipe, de Matane, un métis né de mère micmaque, accepte de le mener en forêt à sa place. Il lui restera fidèle tout au long du mois de septembre 1833, après quoi il ne semble plus faire partie de l'expédition. Hamel reste muet sur son départ, mais nous savons qu'il le remplace dans les dernières semaines de son expédition⁷.

Dans l'ensemble, Hamel n'a été accompagné par ces hommes que quelques jours, au plus deux ou trois semaines. Par contre, un Micmac de la rivière Tartigou, Nicolas Lamartre, engagé au début de l'expédition, paraît être la personne ressource la plus importante chez ses guides. Ce dernier lui restera attaché tout au long de la traversée de la péninsule.

Un autre Micmac, Michel Thomas, l'accompagne aussi dans son dernier mois de travail en forêt et lui a probablement fourni une bonne partie de son vocabulaire⁸.

À ces engagés, s'ajoutent des rencontres fortuites ou bien de courts, mais enrichissants accompagnements en forêt. Par exemple, Hamel fait, au milieu de septembre, un bout de chemin avec Joseph Marie, un Indien qui avait effectué la traversée de Métis pour revenir chez lui à Listuguj avec Baddeley. De son vrai nom Joseph-Marie Cobesk (alias Joseph Malie), le même chasseur micmac et son fils croisent à nouveau la route de l'arpenteur Hamel au milieu du mois d'octobre et ils passent quelque temps ensemble⁹.

Ces deux Indiens, bilingues, sinon trilingues, constituent une source d'information importante pour Hamel. Cependant, une des rencontres, la plus significative pour la collecte de son vocabulaire, paraît, à l'évidence, avoir été celle, le 8 octobre 1833, d'un groupe de Micmacs en train de chasser sur la Gesgapegiag. Il s'agit de Pierre Jérôme, de son fils, ainsi que de Thomas Samson, un métis dont le grand-père est originaire de Lévis. Outre les précieux renseignements que ce groupe lui donne sur le territoire situé entre la Madeleine et Matane, Hamel apprend de lui, et dans le détail, le nom des espèces animales indigènes. L'arpenteur se donne d'ailleurs la peine de signifier leur contribution à sa quête de mots et d'établir la nomenclature des espèces animales dans son rapport¹⁰.

Un «vocabulaire» pratique

Ces guides et ces chasseurs fournissent à Joseph Hamel un vocabulaire français-micmac tiré de la vie courante. Le contenu du glossaire qui en résulte est largement tributaire de la situation dans laquelle se trouvait le fonctionnaire du gouvernement. Les mots retenus traduisent des actions en rapport avec les conditions de déplacement en forêt, du genre «dormir», «manger», «marcher»,

«partir», «arriver». Hamel identifie les espèces appartenant au milieu environnant, les animaux qui vivent sous le couvert végétal et ceux qui foisonnent dans les lacs et les rivières. Il recueille les noms des arbres et cite les types de bois (bois dur, bois mou, bois sec). Il a de plus appris de ses guides les parties du corps humain, les jours de la semaine et il a retenu d'eux comment calculer en micmac.

Joseph Hamel retire aussi beaucoup de sa troisième source d'informations, le missionnaire de Listuguj Stanislas Malo, qui s'exprimait couramment dans la langue des Autochtones. L'arpenteur révèle, dans son rapport, que ce dernier lui a appris l'étymologie des noms de lieux et de rivières croisées sur son chemin. Non seulement en retrouve-t-on plusieurs exemples dans son glossaire, mais il en mentionne au moins une dizaine d'autres dans le texte de son rapport qui n'ont pas été tenus en compte pour son recueil¹¹.

Le contact des Micmacs avec la civilisation blanche devait inévitablement laisser sa trace dans leur conversation de tous les jours. Ainsi trouve-t-on des indices d'emprunts ou d'une influence européenne dans le travail de Hamel. D'une part, il y a des mots micmacs d'origine française comme «*patri-arche*» (curé), «*portage*» (portage), «*mouchouaye*» (mouchoir) et au moins un mot adapté de la langue anglaise: «*boxgane*» (valise). À l'opposé, se reconnaissent des mots micmacs passés dans la langue française comme «*mascoui*» pour bouleau, «*caribou*» pour le cervidé appelé cerf du Canada et «*poulamon*» pour saumon.

Une autre observation s'impose lorsque nous faisons référence aux directives données aux arpenteurs par les commissaires des Terres de la Couronne. Ces derniers désiraient éclairer le sens étymologique du mot «Canada» dont ils se demandent d'ailleurs s'il ne s'écrivait pas «*Kanadagh*». Très révélatrice, cette requête laisse

deviner que les représentants de la culture blanche cherchaient toujours à asseoir leur identité collective sur des données linguistiques demeurées incertaines depuis Jacques Cartier. Hamel ne fournit finalement pas de réponse au problème qui se pose à ses employeurs, puisqu'il ne donne, sur ce toponyme, aucun élément linguistique dans son vocabulaire. Toutefois conscient des préoccupations qui animent ses supérieurs, Joseph Hamel leur fournit le sens que prêtent les Micmacs au mot «Québec» (rivière qui paraît fermée), ce qui tend à appuyer l'hypothèse du père Pacifique, reprise récemment, voulant que ce nom de lieu soit d'origine micmaque¹².

* * *

Comme pour la plupart des outils linguistiques reliés aux langues autochtones du siècle dernier, le glossaire présenté a été colligé et rédigé par un Blanc. Qui plus est, Joseph Hamel était, au départ, un non initié à la langue micmaque. Du fait de sa méconnaissance de cette langue, ignorance d'ailleurs avouée, on peut soupçonner que son ouvrage contient quelques imperfections au plan de la transcription des mots. Il est permis, en effet, de croire que Hamel pourrait ne pas avoir toujours bien compris les termes indigènes et les avoir colligés tant bien que mal. On peut même ajouter que son «Vocabulaire micmac» n'eût certainement pas vu le jour en dehors de circonstances particulières. En d'autres mots, il faut reconnaître que ce recueil n'est pas seulement le fruit d'un intérêt altruiste, mais aussi d'une commande.

Considéré comme témoignage pris sur le vif, cet humble lexique constitue le plus ancien échantillon de la langue parlée par les Micmacs de la Gaspésie du début du XIX^e siècle qui soit, à date, facilement accessible. Les autres sources citées dans cet article n'ont fait l'objet d'aucune édition ou bien ont été publiées dans des collections difficiles d'accès. L'intérêt majeur du travail de Joseph

Hamel réside dans le fait que son auteur l'a recueilli dans une situation de pratique journalière. De là, on peut sommairement conclure que ce document est un témoin, pour un moment donné, du mode d'expression d'un peuple encore largement tributaire de ses déplacements en forêt.

De façon pratique, on peut se demander ce que peut apporter cet historique de la cueillette des données linguistiques effectuée par Joseph Hamel et à quoi peut bien servir aujourd'hui ce dictionnaire? À partir du moment où on veut fixer le début du recul des valeurs ancestrales chez les Micmacs, notre démarche permet d'établir en ce premier tiers du XIX^e siècle une influence blanche marquée sur la culture micmaque gaspésienne. Par ailleurs, le dictionnaire de Hamel vient confirmer la vigueur d'au moins une de ces valeurs chez les Aborigènes de la Gaspésie, celle de leur langue. En effet, ce qui précède permet d'affirmer de manière documentée que si certains Micmacs ont appris le français ou l'anglais, quand ce ne sont pas les deux langues, le moyen de communication quotidienne demeure encore pour la majorité la langue de leurs aïeux. En même temps, les emprunts du français et de l'anglais qu'on y décèle fournissent non seulement l'indice d'une langue bien vivante, mais aussi ouverte aux emprunts lexicologiques et, par là, capable de s'adapter aux nouvelles réalités, c'est-à-dire en évolution.

Notes

1. Antonio Drolet, *La ville de Québec - Histoire municipale III - Jusqu'à la Confédération*, Québec, La Société d'histoire de Québec, 1967, Cahiers d'histoire no 29, p. 18, 31, 37.
2. Claude Boudreau, *Guide - Archives nationales du Québec - Archives cartographiques et architecturales*, Québec, Archives nationales du Québec, 1989, p. 167. On trouvera d'autres détails sur la carrière de Joseph Hamel comme fonctionnaire de la ville de Québec dans A. J. H. Richardson et al., *Québec City, Architects, Artisans and Builders*, Québec, Ville de Québec, 1984, p. 309-311.
3. François-Xavier Perrault, *Exploration de Québec au lac Saint-Jean*, Montréal, S. Éd., 1863, p. 40. Claude Boudreau, *Guide - Archives nationales du Québec - Archives cartographiques et architecturales*, Québec, Archives nationales du Québec, 1989, p. 167.
3. Perrault, *ibid.*, p. 40. Daniel Wilkie et William Henderson, «Instructions données par les commissaires explorateurs des parties reculées du district de Québec, au Lieutenant Baddeley, R. E., nommé pour conduire l'un des partis employés à explorer les parties inconnues des comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé». Réginald Day, «La Gaspésie en 1833», *Gaspésie*, vol. XXX, no 3 (119), septembre 1992, p. 34.
4. Joseph Hamel, «Témoignage de Joseph Hamel, 27 février 1830» dans Canada, *Journal de l'Assemblée législative du Bas-Canada 1830*. Appendice T: Joseph-Thomas Taschereau et Louis Juchereau-Duchesnay, «Rapport du Comité auquel a été référée la requête de certains habitants (sic) de Gaspé se plaignant de divers griefs». Joseph Hamel, «Journal d'une expédition nommée pour explorer l'étendue de Pays située à l'Est du Lac Matapédiac...», *op. cit.*, Introduction.
5. Daniel N. Paul, *We Were not the Savages. A Micmac Perspective on the Collision of European and Aboriginal Civilization*, Halifax, Nimbus Publishing Ltd, 1993, p. 46, 51, 52, 60, 61, 184.
6. Baddeley, *op. cit.*, le 12 octobre 1833. Hamel, *op. cit.*, 21 septembre 1833.
7. Hamel, *op. cit.*, les 7, 9 et 25 septembre 1833.
8. Hamel, *op. cit.*, 12 octobre 1833.
9. Hamel, *op. cit.*, le 19 septembre 1833. Demeure, ici, une possibilité que le dénommé Joseph Marie et Joseph Marie Cobesk soit la même personne, ce qui n'enlève rien à la valeur de sa contribution au plan de la langue.
10. Hamel, *op. cit.*, 8 octobre 1833.
11. Hamel, *op. cit.*, le 14 octobre 1833. L'abbé Stanislas Malo, qui a pris la responsabilité de la mission de Listuguj en même temps que la cure de Carleton en 1828, a créé dans son presbytère le premier, sinon l'un des premiers musées rassemblant des collections d'artefacts micmacs. Mimeault, *L'archéologie à la découverte du passé gaspésien*, Gaspé, Musée de la Gaspésie, p. 17.
12. Henri-Joseph-Louis Buisson de Valigny-Pacifique, *Le pays des Micmacs/The Micmacs Country*, Montréal, L'Auteur, 1934, p. 191. Jean-Pierre Bélanger, «Les premiers Gaspésiens» dans Paul Larocque et coll. *Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent*, GRIDEQ, Rimouski, 1998, p. 448. Charles A. Martijn, qui eût certainement apprécié recevoir l'appui du dictionnaire de Hamel pour défendre sa thèse, a repris l'étude de l'hydronyme dans son article «Gepèg (Québec): un toponyme d'origine micmaque», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 2, no 3, 1991, p. 52, 60.

«VOCABULAIRE DE QUELQUES MOTS DE LA LANGUE MICMAQUE,
RASSEMBLÉS PAR JOSEPH HAMEL, DURANT SON EXPÉDITION À LA BAIE DES
CHALEURS EN 1833»¹

A

Aiguille --- Cha-agadi
 Aimer --- Kéjalk
 À l'instant --- Nigaye
 Alises --- Mskénaganemougi
 Aller (partir) --- Almiet
 Allons (nous en) (ou
 plutôt)
 Marchons --- Kinou
 almiage
 Allez (vous en) ---
 Almidaye
 Ils s'en vont ---
 Almidajic
 Aller à terre ---
 Mogomegoaliet,
 Aller vite --- Kasigouët
 Je m'en vais --- Almiaye
 Tu t'en vas --- Almienne
 Il s'en va --- Almiette
 Nous avons été ---
 Kiskinou
 On ne va pas vite ---
 Moguecasigoit
 Âme --- Outidzaamidzel.
 Anguille --- Kâte
 Année --- Nectibonnehoc
 Apporte-le --- Tiguado
 À présent --- Nigaitche
 Argent monnayé ---
 Souliaoui
 Arriver --- Péguépine
 Assez, c'est assez --- Tebia
 Aujourd'hui --- Késhcou
 Aune --- Tobic
 Aurore Boréale --- Ouacatesk
 Automne --- Toquoua
 Avoir --- Coucoune
 Avoir besoin --- Paouat
 Il y avait --- Asma
 Avez-vous ---
 Cocoulmonne
 As-tu --- Cocoulmonne

B

Baleine --- Pouïtep
 Batte-feu --- Pouktéouaye
 Beau, belle et bon ---
 Caloulke
 Très-bon --- Petili
 Caloulke
 Meilleur --- Mécoulke
 Beau temps --- Oueltéguiscoc
 Besoin, avoir --- Paouat
 Bête puante --- Abicifilo
 Beurre --- Milagaitzouimi
 Bientôt --- Kéget
 Biscuit --- Calcanaouelle

Blanc --- Wabèque
 Bleu --- Mouscounamauki
 Bleuets --- Pquoimanel
 Blonde (maîtresse) ---
 Nitabesk
 Boeuf (un) --- Boëtabet
 Boire --- Somagouatte
 Bois --- Bouqchou
 Bois dur --- Aiouailex
 Bois blanc --- Almicpi
 Bois fou --- Aoupoûque
 Bois d'original ---
 Touguimanaxi
 Bois barré --- Empcataous
 Bois rouge ---
 Megogumkitsk
 Bois vert --- Almogom
 Bois sec --- Meldzagon
 Bois, petit --- Comotsits
 Bois - Calumet ---
 Pagnotcomoz
 Bois (dans le) ---
 Nibouctou
 Voir: Sacacom
 Boîte --- Ocalagan
 Boîte en porc-épic ---
 Aouigo ocalagan
 Boîte à 7 écorces ---
 Ouziganimoû-chi
 Boucane --- Eutlôds
 Bouche --- Oughtoune
 Boue --- Chichcoune
 Bouleau --- Masquoui
 Bourdaine --- Mskénagan
 Bras (le) --- Oupessane (les)
 nel

C

Cabane --- Ouigouâme
 Camarade --- Ogodaye (nitap)
 Canard --- Abstiscamoutche
 Canot --- Couiden
 Caplan --- Atoumêts
 Caribou --- Caribou
 Cascapédiac --- Forts courans
 (sic)
 corrompus. De Shâpediack,
 terrain mouillé
 Cassé --- Demasit
 Cèdre --- Caxcougi
 Ceci, cela --- Nanne
 Celui-ci --- Oula
 Ou bien celui-là ---
 Kichenaoula
 Cent --- Caskimptilnagan
 Cerises à grappes ---
 Alouimanaxi
 Certainement --- Catlédo

Cerveille --- Oughtep
 Chaleur du soleil --- Astèque
 Chanter --- Kétabeguiette
 Chante (il) --- Tineto
 Chante (elle) --- Ouétéouints
 Chapeau --- Agouijen
 Chat --- Togouetche
 Chaud (le) --- Eptèque
 Chaud (il fait) --- Kéjatèque
 Chaudière --- Ouô
 Chemin --- Aoughtie
 Chêne --- Mimquanmougi
 Chercher, aller --- Miniskène,
 alaouelouasi
 Cherche ma pipe dans mes
 culottes --- Couilo nontoma-
 gan pitacaoui yimk
 Cherche (je) --- Quouilam
 Cherches (tu) ---
 Quouilaman
 Cherche (il) --- Quouilk

Cheval --- Techibao
 Chevreuil --- Linetouk
 Chien --- Alimoult
 Cinq --- Nane
 Cinquante --- Naninska
 Cinquante-et-un ---
 Naninskatzel-nacout
 Cinquante-deux ---
 Naninskatzel-tabo

Cinquième --- Nanéoye
 Clou --- Pélegou
 Cochon --- Calcouisse
 Coeur --- Quamlamonne
 Comme --- Coudaye
 Corbigeau --- Endocksanietch
 Cormier --- Psémougi
 Corps --- Oughtinine
 Cou --- Outogoulouagan
 Coude --- Ouskeniganne
 Coudre (bois) ---
 Malipcannetimougi
 Coudre (du linge) ---
 Alijaouette
 Couleurs --- Télamo
 Coup, verre de boisson -
 -Noctumquanomique
 Couper --- Demusit
 Couteau --- Ouaganne
 Couverte --- Mignachi
 Cuir --- Molkichnaganaie
 Culottes --- Pitacouelle
 Curé --- Patriarche
 Cuisses --- Oulougounel

D

Dame --- Chagamask
 Déroché --- Menasit

Demain --- Chabanouck

Après demain ---
 Tichabanouk
 Demander --- Quouiloutk
 Deux --- Tabo
 Diable --- Monnedou
 D'ici --- Toudzionne
 Dieu --- Kijaulk
 Dimanche --- Ekendieouinik
 Dire --- Talouette
 Je ne lui dirai pas ---
 Mouktelimao
 Je vous ai dit --- Telimoulep

Dix --- Ptiln

Dixième --- Ptilnèye
 Dix-sept ---
 Necoutinskatzse-
 lalouigueneck
 Dix-huit ---
 Necoutinskatzsel-
 amoulchinne
 Dix-neuf --- Necoutinskatzsel
 Pesquoinadeck
 Doigts (les) --- Niliguilchazel
 Donner, Donne-moi ---
 Arguinimon
 Dormir --- Népat
 Il s'endort --- Kétochit
 Douze --- Necoutinskatzseltabo

E

Eau --- Chabagouanne
 Eau chaude --- Eptèque
 Eau tiède ---
 Ébaboûdekchama-
 gouanne
 Embarque --- Tebâzi
 Emporte-le --- Almado
 Enfants --- Metchiouatchichts
 Entrailles --- Oûlgsi
 Épaule --- Outélémagane (les) el
 Éperlan --- Câpéjao
 Épines --- Caouic-châque
 Épinettes --- Caouatk
 Épinettes rouges ---
 Aboudapkiegit
 Épingle --- Chebichetanaajoudi
 Érable --- Snaouaye
 Et --- Ak
 Été --- Nip
 Étoiles --- Clogoëts
 Éturgeon (sic) --- Comkedamo

F

Faire --- Alouette
 Fait, il --- Alidok
 Farine --- Wabetskel
 Femmes (des) --- Ebit

Femme (ma) ---
 Nigamatch
 Fer (du) --- Cachawaake
 Fer (de Nigogue) ---
 Squaigan
 Feu --- Bouctou
 Fille --- Ebidèche
 Flûte --- Pepoucagan
 Il joue de la flûte ---
 Etlipipougouet
 Fouille dans le butin ---
 Alawelwazi
 Foutreau --- Tiacacouts
 Fraises --- Adouomquimink
 Framboise --- Kélita
 François --- Wenouts
 Frère --- Wiskôque
 Frère, mon --- Windzi-kidick
 Frère, ton --- Ecsiche
 Frère, son --- csisac
 Frère, mon petit ---
 Entiguinam
 Frère, son petit ---
 Entiguinamel
 Frère, ton petit ---
 Ectiguinam
 Frère aîné --- Ensis
 Frère cadet ---
 Tchigonom
 Frère (beau) ---
 Maegtem
 Fressure ---
 Ségueschecanigan
 Froid, il fait ---Téguèque
 Front --- Oughtoguedzan
 Fusil --- Peskeoui

G

Garçon --- Albadouce
 Gaspé --- Kespèque. Bout de
 la pointe de terre
 Geler fort --- Keltèque
 Glands --- Mimquagan (?)
 Goëlette (sic) --- Pinasôlque
 Gosier --- Cotaganne
 Goéland --- Conoguandietch
 Graisse --- Mimèye
 Gros --- Meskyke
 Gueules noires ---
 Cawatchelkel
 Geules noires, arbre de ---
 Cawatchelkimougi

H

Hache --- Tamigan
 Hareng --- Chigoune8èke
 Hêtre --- Souamougi
 Heure --- Achiette
 Hier --- Olagou
 Hier (avant) --- Ti-olagou
 Hiver --- Kégit
 Homme --- Tinam
 Homme d'esprit ---
 Estèwèque

Huard--- Couimoû. Nalisпам
 Huile --- Mimeye
 Huit --- Amoulchinne
 Huitième --- Amoulchinèye

I - J

Ile --- Minigou
 Jamais --- Manliao
 Jambe --- Quadjigan
 Jambes (les) --- Quadjiganel
 Jaune --- Wichawèque
 Jaune couleur de feuilles ---
 Walaptek
 Jeudi --- Neaoèye Nagoûk
 Joue --- Oucoutinouanan,
 (des) el
 Jour (un) --- Nagouk
 Jour (il fait) --- Wâpe

K

L

Lac --- Waspim
 Lait --- Mitagaits
 Langage --- Ouchitoune
 Langue --- Wilnou
 Lard --- Calcawiyouche
 Lèvres --- Ouchchi
 Lièvre --- Wabousse
 Livre --- Wigadiganne
 Loup --- Amajack
 Loup --- Pactégimme
 Loup-cervier ---
 Aboukchiguinne
 Loup-marin --- Wâchpon
 Loutre --- Kiounic
 Lui --- Négum.
 Lundi --- Noctèyenagouk
 Lune --- Tepkanougit

M

Madame --- Chagamask
 Main --- Opiten
 Maison --- Wendzigouom
 Malade --- Kéginougat
 Malaisé --- Métouèke
 Manger --- Mitchy
 Mange, il --- Mitchyt
 Maquereau --- Malmo
 Marcher, je marche ---
 Pémiègè
 Marche (il) --- Pémiette
 Mardi --- Taboaye Nagouk
 Marée montante ---
 Witchcouabec
 Marée baissante ---
 Elmouguia
 Martre --- Abistanouts
 Mât (grand) --- Entoguain
 Matapédiac --- Volume d'eau
 qui descend d'une grande
 mare
 Matin --- Echketpouk

Bon matin --- Eskitpouque
 Matin (de bon) --- Wâpe
 Mauvais temps --- Médons
 Megouacha, de ---
 Megoueksâke. Roche rouge
 Meilleur --- Piami. Mecalouk
 Menton --- Outougobégan
 Mercredi --- Chichteoaye
 Nagouk
 Merci --- Kâine
 Merci (grand) --- Obsîne
 Mère, ma --- Eukyts
 Mère, sa --- Oughtquoizel
 Mère, ta --- Aughtkyts
 Merisier --- Miménagouan
 Merises ---
 Masquouizimanaxi
 Midi --- Louiagog
 Mille, lieue --- Encadeganne
 Mitaines --- Piltsagan
 Moi --- Nil
 Mois (voir Lune)
 Moitié --- Acatâie
 Monsieur --- Chagamo
 Monsieur, qui fait le ---
 Chagamon-
 ne
 Montagne --- Munden
 Mort --- Neipsit
 Morue --- Pédiou
 Mouchoir --- Mouchouaye
 Mouillé --- Pédiâk
 Mouillé? Êtes-vous ---
 Kijabouenne
 Mouillée, elle est ---
 Kijâbouèke

Mourir, il se meurt ---
 Kegoueknepk
 Murailles --- Shawk

N

Neige --- Wastao
 Neige (il) --- Péjalk
 Neuf --- Pesquouinadecktèye
 Neuvième --- Tèye
 Nez --- Witinne, Siscôune
 Noir --- Mactèwèque
 Non --- Mogoua
 Non (je ne veux pas) ---
 Mogouèts
 Noyer (arbre) --- Panimongi
 Noyer noir --- Appanne

O

Oeil --- Oughpouigh
 Onze --- Necoutinskatzselnacout
 Orme --- Wipi
 Or monnayé ---
 Wichawèquesou- liaouay
 e
 Orignal --- Tèyiam
 Orteil --- Opiscasconan;
 au pluriel --- Opiscasconanel
 Oû --- Négou

Où est-il? --- Tamé éteck
 Oû vas-tu? --- Tamé
 alianne
 D'où viens-tu? ---
 Taméwidzianne

Oui --- Aha
 Ours --- Moûin
 Outarde --- Sinoumk

P

Pain --- Pipnagan
 Painbina --- Nipmanaxi
 Painbina (le fruit) ---
 NipmanPapier --- Ouigadiganne
 Partir en canot ---
 Negpouchinetz
 Parti (il est) --- Almiédod
 Partira (il) ---
 Poctumquajido
 Paspébiac --- Pipsiquiâk.
 Batture fendue
 Penser, qu'en penses-tu?---
 Taldéidemonne
 Perche --- Kigancone
 Perdrix --- Poulaouets
 Père, mon --- Noughts
 Père, ton --- Knoughts
 Père, son --- Ougtzal
 Petit --- Absézits
 Petite Tracadie --- Tracadiets
 Peur, crainte --- Tibalouette
 Pied (les) --- Quatel
 Pierre, mon --- Connedoû
 Pierre-à feu --- Marséoui
 Pin (arbre) --- Couous
 Pin rouge --- Wèc-u-skedazit
 Pipe --- Tomaganne
 Plaine --- Malsnaouaye
 Pleuvier --- Amcoumink
 Plomb --- Scoulousk
 Pluie, il pleut --- Kichpéjalk
 Plus --- May
 Poche --- Monday
 Pointe - aux perches --- Ki-gum-
 co-nai-gadi
 Poires --- Calamoidgimin
 Poirier ---
 Calamoidgimanaxi
 Poisson --- Touradi. Nemeâk
 Poisson (un) --- Nemétch
 Poissons --- Németchéoui
 Pommes --- Wentouchouonne
 Pommeliers --- Cògominaxi
 Pommettes --- Cogomin ou
 bien
 Cawikchomouzi
 Pommier ---
 Wentwichouonaxi
 Porc-épic --- Madouèsse
 Portage --- Portage
 Porter --- Mâtoû
 Pour --- Tanne
 Pour toi --- Tanouk
 Premier --- Noctèye

Prends --- Chouato
Prends cela --
- Chouatonan

Prêter --- Madoui
Prêter (voulez-vous me)

Hemâtoui

Prier --- Alzoutoumatte
Printemps --- Chyque
Proche --- Witchious
Pruche --- Kchousse
Prunes --- Wentwicogonim
Prunier --
Wentwicogominaxi

Q

Quand --- Tan
Quand il a traversé --- Tan
apégum ajidèque
Quarante --- Neouinska
Quarante-et-un ---
Neouinskatzsel-
nacout
Quarante-deux ---
Neouinskatabo
Quarante-trois --- etc.

Quatorze ----

Necoutinskatzselneao

Quatre --- Néao

Quatre-vingts ---

Amoulchintesinska

Quatre-vingt-un ---

Amoulchinte-

sinskatzelnacout

Quatre-vingt-deux ---

Amoulchinte-

sinskatzelnatabo

Quatre-vingt-trois ---

Amoulchinte-

sinskatzelna-etc

Quatre-vingt-dix ---

Pescouinadecktesinska

Quatre-vingt-onze ---

Pescouina-

decktesinskatzelnacout

Quatre-vingt-douze ---

Pescouina-

decktesinskatabo

Quatrième --- Neasèye

Quinze --- Nane

Québec --- Rivière qui paraît
fermée

Quérir --- Miniskène

Quoi --- Quogoaye

Etc.

R

Rat --- Abicsics

Rat-musqué --- Kiwachoù

Renard --- Wocouiche

Rendu, on sera --- Idécheno

Rien que --- Passé

Rivière --- Chibou

Roche --- Connedoù

Rouge --- Mégouèke
Route tantôt par eau et tantôt
par terre --- Awagantsits
Ruisseau --- Chiboutsits
Rum --- Bouctouiche

S

Sable --- Atonom
Sapin --- Stoganne
Branches de sapin ---
Stogouan Sacanomi,
megogumketsk (L'écorce
mâchée de ce bois arrête
le sang d'une coupure)

Samedi --- Kechpedeck

Sang --- Maldao

Santé, à votre --- Wescacal
moul

Sardine --- Agougoumèke

Saumon --- Poulamon

T

Tabac --- Tamaoué

Tasse --- Olaganne.

Cornipchimonne

Terrain mouillé --- Shâpedia
ck,

Terre (de la terre) ---

Magamicaô

Terre (dans la) --- Magamikek

Tête --- Windzi

Toi --- Kil

Toi (pour) --- Okèl

Tondre, du --- Tigouacsouk

Toujours --- Absioù

Tourtres --- Pelechke

Travailler --- Alougouette

Travailler fort ---

Astigouinachi alougouette

Traversons --- Ornéga

Treize --- Necoutin

skatzselc

hicht

Tremble --- Midi

Trente --- Neginska

Trente-et-un ---

Neginskat-zelnacout

Trente-deux ---

Neginskatzeltabo

Trente-trois ---

Neginskatzel etc

Tripes --- Oûlgsi

Trois --- Chicht

Troisième --- Chichtoèye

Truite --- Atougouachou

Tué --- Néimpatte

U

Un --- Noctèque

V

Vache --- Ouendoudiâme

Vagues --- Tcoûk

Vaisseau (navire) ---

Nabougouanne

Valise --- Boxkéganne

Vendredi --- Weltamoultimk

Venir, venu --- Piguiginne

D'où viens-tu ? ---

Tamewidzianne ou

Tameouidsienne

Êtes-vous venu à pied (sic)?

Petittayoc

Êtes-vous venu en canot? --

-

Oquaayoc

Viens avec moi ---

Widzédinet

Viens ici --- Tsigouyadet

Venter, il vente --- Widiouchek

Ventre --- Oumoucheti

Verglacier --- Kelksagit

Verre de boisson ---

Noctumquanemick

Je bois un verre de boisson -

--

Noctumquanoye

Vert --- Wichaoeuke

Vingt --- Taboinska

Vingt-et-un ---

Taboinskatzsel-

nacout

Vingt-deux ---

Taboinskatzseltabo

Vingt-trois ---

Taboinskatzsel-

chicht

Vingt-quatre ---

Taboinskatzsel etc

Violet --- Wiscounamuke

Vite --- Achienne

Voici, voilà --- Oûla

Voir, on verra (sic) ---

Nimitoudecchens

Vus (je les ai) --- Nemiigâk

As-tu vu --- Némijep

Vouloir, je veux --- Weldedem

Vrai, c'est --- Talia

W

X

Y - Z

Yeux --- Oughpoguigoul

Référence:

Joseph Hamel, Canada,
«Vocabulaire de quelques mots de
la langue micmaque, rassemblés
par Joseph Hamel, durant son
expédition à la Baie des Chaleurs
en 1833», in «Journal d'une
expédition nommée pour explorer
l'étendue de Pays située à l'Est
du Lac Matapédiac et au Sud des
Monts Notre-Dame, comprenant
cette partie du Pays renfermé
dans les Parallèles, entre les 18^e
et 49^e degrés de Latitude Nord, et
les 64^e degrés 30 minutes
jusqu'au 67^e degrés (sic) de
Longitude Ouest de Greenwich.
Compilé par Joseph Hamel,
Arpenteur, d'après les notes par
lui prises durant le cour du
voyage», **Journaux de
l'Assemblée législative du Bas-
Canada 1835 - 1836, Appendice
BB.**

La famille Desrosiers dans la région de Rimouski au XVIII^e siècle.

Partie 1: implantation dans la seigneurie de Rimouski

Georges Desrosiers

Les Desrosiers, présents dans la seigneurie de Rimouski de 1709 à 1757, se sont déplacés par la suite vers la seigneurie voisine de Lessard et de la Molé (ou Mollais), correspondant au territoire actuel de la Pointe-au-Père, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. À la toute fin du siècle, ils ont atteint la limite ouest de la seigneurie Lepage-Thibierge autour du ruisseau à la Loutre, soit le début de la municipalité de Sainte-Luce. Cette histoire des Desrosiers dans la région au XVIII^e siècle est présentée en deux parties. La première partie va jusqu'à 1757; la seconde, qui sera publiée dans un numéro subséquent, embrasse la deuxième moitié du siècle.

Sont décrites les premières explorations du territoire et les étapes de la formation et du développement de la seigneurie de Rimouski. On relate aussi quelques épisodes de la vie de l'ancêtre Michel avant son arrivée à Rimouski, notamment ses liens avec l'opération de récupération des restes du naufrage du voilier *La Hollande* en 1710 et de la flotte d'invasion de l'amiral anglais Walker à l'Îles-aux-Œufs en 1711. Une section porte sur la vie de Michel Desrosiers, de Marie-Jeanne Moreau et de leurs enfants à Rimouski et, pour terminer, on retrace l'origine et l'usage du surnom Dutremble.

Les Amérindiens, les premières explorations du territoire de Rimouski et son ouverture à la colonisation avec la création des seigneuries

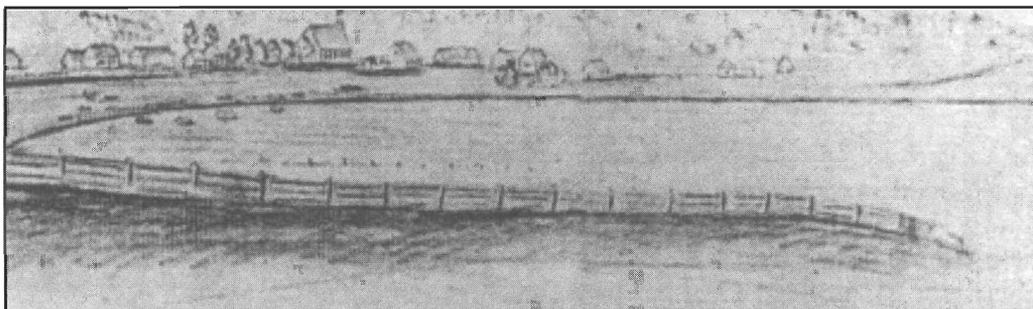
Pendant au-delà de 10 000 ans, la région a été fréquentée par une population peu nombreuse essentiellement nomade. Au moment des premiers contacts avec les Européens, les bandes indiennes qui fréquentaient la région appartenaient aux tribus des Montagnais, des Micmacs et des Malécites. Les premières descriptions du territoire sont faites par Jacques Cartier au cours de son deuxième voyage en 1535 alors qu'il explore les havres, îles et îlots entre Rimouski et Rivière-du-Loup. Au XVI^e siècle, la côte est aussi fréquentée par les pêcheurs basques et bretons. Plus tard dans le premier tiers du XVII^e siècle, Champlain décrit systématiquement le pays de Matane au Bic. La région fut visitée par le père Henri Nouvel durant l'hiver 1663-1664. On a donné le nom de Pointe-au-Père en sa mémoire à l'endroit où il aurait célébré la messe pour la première fois¹.

Ce territoire s'est ouvert tardivement à la colonisation durant le

Régime français. En effet ce n'est que vers 1696-1697 que René Lepage et sa famille originaire de l'île d'Orléans s'installent sur le territoire de la ville actuelle de Rimouski. Il était devenu propriétaire de la seigneurie en 1694, déjà concédée depuis 1688 mais non exploitée jusqu'alors. Les familles Laurent et Pierre Gosselin s'établissent vers 1700, suivies de Michel Desrosiers dit Dutremble vers 1709. Les Laurent et les Gosselin avaient des liens familiaux avec les Lepage.

La seigneurie de Rimouski avait deux lieues (10 kilomètres) de front sur le fleuve et deux lieues de profondeur. Elle s'étendait du milieu de l'embouchure de la rivière Hatté au Bic jusqu'à la rivière Rimouski inclusivement. L'île Saint-Barnabé en faisait aussi partie. Le territoire qui s'étend de la rive droite de la rivière Rimouski vers l'est sur une lieue et quart (6,25 kilomètres) de front (soit à environ un demi-kilomètre à l'ouest de la limite actuelle de la ville de Rimouski-Est) ne fut ajouté à la seigneurie de Rimouski qu'en 1751. Il formait une seigneurie distincte appelée Saint-Barnabé jusqu'à cette date, mais le second seigneur de Rimouski, René Lepage, en a eu la

jouissance depuis 1696 et, à toute fin pratique, il était considéré comme faisant partie de la seigneurie de Rimouski. Celle-ci fut concédée pour la pre-



Rimouski dans les années 1820, dessin de Miss Hay (ANC: C8506).

mière fois à Augustin Rouer de la Cardonnière en 1688, mais il s'en désintéressa. Le 10 juillet 1694, il l'échangea contre une terre de quatre arpents (234 mètres) que René Lepage possédait à Saint-François de l'île d'Orléans. Après s'y être installé vers 1696, il commença aussitôt à s'étendre dans la seigneurie voisine. Alphonse Fortin relate dans son histoire de la seigneurie de Rimouski cette extension:

Dès son arrivée, il constata que le sol du territoire à l'est de la rivière Rimouski y paraissait plus aisé à défricher que celui de la seigneurie de Rimouski; et nous avons toutes les raisons de supposer qu'il fit des démarches pour se réserver la possession de ces terres vacantes qui lui convenaient si bien. En fait, il est prouvé que dès 1712 on y construisit une chapelle et le petit presbytère destiné au missionnaire de passage, un peu à l'ouest de la cathédrale actuelle, et qu'on y aménagea le premier cimetière².

Entre 1694 et 1790, la seigneurie de Rimouski a appartenu à la famille Lepage. Elle fut dirigée successivement par René Lepage de Sainte-Claire de 1694 à 1718, son fils Pierre Lepage de Saint-Barnabé de 1718 à 1754, Germain Lepage de Saint-Germain de 1754 à 1756, Louis Lepage de Saint-Germain de 1756 à 1790. En 1790, elle fut vendue à Joseph Drapeau, un riche marchand de Québec³.

Michel Desrosiers: période de 1685 à 1711

Michel était le fils de Jean Desrosiers et de Marie-Françoise Dandonneau, et le petit-fils d'Antoine Desrosiers et d'Anne du Hérisson les premiers du nom arrivés en Nouvelle-France dans la première moitié du XVII^e siècle⁴. Il est né à Champlain le 24 août 1685, le deuxième d'une famille de onze enfants, et fut baptisé le même jour sous le nom de Michel Desrosiers. Il avait 18 ans au décès de son père en février 1704. Sa mère se remariait au chirurgien Henri Bélisle le 26 novembre 1705 et partait avec son mari et ses jeunes enfants pour

Détroit en 1706. Michel n'a pas suivi la famille. Le premier document officiel qui mentionne son nom par la suite est une délibération du Conseil souverain du 17 mars 1710 relativement à la récupération des marchandises échappées de l'épave du voilier *La Hollande* échoué le 20 novembre de l'année précédente sur la côte nord du Saint-Laurent à la pointe de Mille-Vaches (Saint-Paul-du-Nord actuel) en face du Bic. Ce sont René Lepage et son fils Louis assistés de cinq hommes dont Michel Desrosiers qui se sont chargés de récupérer les marchandises après entente avec les propriétaires⁵. Un an plus tard, le 26 octobre 1711, il signait à Québec un engagement pour participer à la récupération des restes du naufrage de la flotte anglaise à l'Île-aux-Œufs⁶. Avec son frère aîné Jean-Baptiste, il est au nombre des 49 hommes qui se sont engagés à s'embarquer au premier vent favorable vers l'Île-aux-Œufs distante de Québec de 70 lieues et revenir à Québec au printemps avec tout ce qu'ils auront pu récupérer⁷. Michel n'a pas donné suite à son engagement puisqu'il a passé l'hiver à Rimouski comme l'atteste un acte consigné dans le registre de la paroisse Saint-Germain daté du 13 janvier 1712 où il est indiqué qu'il a été témoin à une cérémonie de sépulture.

Michel Desrosiers et Marie-Jeanne Moreau, pionniers de Rimouski

La première concession

Michel a obtenu une concession du seigneur Lepage à une date qui n'est pas connue parce qu'il n'y a pas eu de contrat notarié pour l'officialiser comme cela arrivait la plupart du temps à cette époque à cause de l'éloignement des centres administratifs où exerçaient les notaires. Cependant, on en a une description assez fidèle dans l'aveu et dénombrement de 1724 qui permet de la localiser et d'arriver à une approximation de l'année où elle a été accordée. Le 24 décembre 1722, l'intendant émet une ordonnance en vue du recensement de toutes les seigneuries de la

colonie. Chaque seigneur est tenu de fournir un état détaillé de l'occupation du territoire, comprenant le nom du propriétaire, les dimensions, les parties exploitées, les types de bâtiments. La description des terres comporte également une information permettant de les localiser dans l'espace et d'établir l'ordre dans lequel elles ont été concédées dans le temps. C'est le 24 août 1724 que le seigneur Pierre Lepage remettait au palais de l'intendant son aveu et dénombrement pour la seigneurie de Rimouski. On y dénombrait 16 terres: une seule à l'ouest de la rivière Rimouski et les 15 autres se succédant à l'est de la rivière jusqu'à un peu plus d'un demi-kilomètre à l'est du quai actuel de Rimouski. Les terres seigneuriales proprement dites occupaient 43 arpents de front à l'est de la rivière et 12 à l'ouest. Les concessions en censives, au nombre de 12, s'étendaient vers le nord-est les unes à la suite des autres dans l'ordre où elles avaient été concédées dans le temps. La terre de Michel, la troisième après celles de Pierre Laurent et de Pierre Gosselin était ainsi décrite: «*Qu'au-dessus est Michel Dutremble (ou Desrosiers) qui possède quatre arpents de front sur lad. Profondeur chargés des mesmes cens et rentes lequel a maison grange et estable et douze arpents de terre labourable*». En additionnant la largeur des terres les unes à la suite des autres, on arrive à pouvoir les localiser sur une carte topographique avec un bon degré de précision. On constate que la terre de Michel était située à environ 200 mètres à l'ouest du quai de Rimouski-Est sur le territoire actuel de Rimouski-Est tout près de la limite entre les deux villes⁸. Sa concession se situant immédiatement après celle de Pierre Gosselin arrivé en 1700 et avant les Moreau installés en 1714 ou un peu avant. Compte tenu des relations avec les Lepage dès 1709, on peut raisonnablement fixer son installation à Rimouski entre 1709 et 1711. Le 28 mai 1716, il épouse sa voisine Marie-Jeanne Moreau dont la famille habitait à moins d'un kilo-

mètre à l'est de chez lui.

La famille Moreau

Marie-Jeanne Moreau, fille de Jean-Baptiste et de Marie Rodrigue, est née le 17 février 1699 et a été baptisée le même jour à La Nativité de Notre-Dame de Beauport. Ses parents habitaient à Beauport à cette époque de même que les parents de sa mère. Les documents consultés ne fournissent pas la date exacte de l'arrivée de la famille à Rimouski. Mais en tenant compte de l'aveu et dénombrement de 1724 et des lieux des naissances indiqués dans les registres paroissiaux elle se situerait entre 1711 et mai 1714. Son père Jean Moreau, né vers 1657, était originaire de Parthenay dans l'évêché de Poitiers. On ne connaît pas l'année de son arrivée en Nouvelle-France. Le 18 février 1692, il épouse Marie Rodrigue à Notre-Dame de Québec. Ils ont habité Québec pendant quelques années. En 1700, la famille habite Mont-Louis, station de pêche en Gaspésie, mais hiverne à Sainte-Foy. Le 30 mai 1714, a lieu le baptême de leur fils Pierre-Joseph à Québec, né en 1709. L'acte indique que lui et ses parents sont résidents de Rimouski sans préciser depuis quand. Cet acte constitue le premier document officiel mentionnant la présence des Moreau à Rimouski. Après son arrivée à Rimouski, il a continué à exercer le métier de pêcheur⁹. Des dix enfants issus de cette famille, Marie-Jeanne est la seule à avoir fait souche à Rimouski. Jean Moreau décède le 25 août 1726 à Rimouski où il est inhumé.

La vie de Michel et de Marie-Jeanne Moreau à Rimouski

Les époux installés dans la seigneurie de Rimouski/Saint-Barnabé y vécurent tout le reste de leur vie. Le premier enfant Marie-Madeleine est née en novembre 1716, soit 4 mois après le mariage¹⁰. De 1716 à 1742, sur une période de 24 ans, ils eurent 16 enfants (voir le tableau ci-après).

En octobre 1729, Michel agrandit son domaine alors que les héritiers de feu Jean Moreau, son

beau-père, décident de lui céder leurs droits sur la terre de leurs parents à la condition que celui-ci s'engage à assumer les dettes laissées par le défunt¹¹. Il poursuivra l'extension de son domaine par l'acquisition d'une autre terre voisine ayant appartenu à l'origine à Étienne Chicot (ou Sicot) décrite ainsi dans un acte notarié rédigé plus tard : «*trois arpents et demie de front sur quarante de profondeur joignant d'un côté à la rivière communément nommée de la Liberté et d'autre côté sur celle appartenant à la succession de défunt le nommé Jean Guy*»... La rivière dont il est question correspond au ruisseau Réhel dans Rimouski-Est. On ne sait pas en quelle année il a acquis cette troisième terre. Cependant en 1746, c'était la seule terre qu'il possédait encore et où il vivait avec sa famille. Alors âgé de 61 ans, devenu incapable de continuer à exploiter sa ferme, il la cède à son fils Louis aux conditions suivantes :

Michel Desrosiers et Marie-Jeanne Moreau son épouse nous ont dit et déclaré que se voyant sur l'âge et hors d'état de faire valoir le peu de bien qu'ils se sont réservés... ils se seraient déterminés à donner une dernière terre qui leur reste... à Louis Desrosiers... lequel a promis et s'engage à nourrir ses dits père et mère pendant le reste de leur vie... En outre, s'engage le dit Louis Desrosiers à nourrir et entretenir ses jeunes frères et soeurs jusqu'à ce qu'ils soient pourvus par mariage ou autrement¹²...

En 1756, Marie-Jeanne décède subitement à l'âge de 57 ans. L'année suivante, le 20 mai 1757, Louis, maintenant marié depuis deux ans, père d'un jeune enfant et son épouse étant enceinte, devenu incapable de continuer à prendre charge de son père, accepte de céder ses droits sur la terre à son frère Paul. Celui-ci s'engage en retour à pourvoir aux besoins de son père dans les termes suivants : «*lui (à son père) donne par chaque an suivant la forme et coutume du lieu douze minots de blé, la moitié d'un cochon gras, douze livres de... douze livres de tabac, six pots d'eau-*

de-vie, douze cordes de bois fendu à faire porter et un rechange tous les ans»¹³...

Michel décède quelques années plus tard avant juin 1760. Après son décès, la terre familiale fut vendue à Louis Banville et le nom de Desrosiers/Dutremble n'apparaît plus dans la seigneurie de Rimouski après avoir pendant près de cinquante ans marqué la partie du territoire occupée aujourd'hui par la municipalité de Rimouski-Est¹⁴.

Deuxième génération

Tandis que les parents ont toujours vécu dans la seigneurie de Rimouski/Saint-Barnabé, on verra que les enfants et les petits-enfants se sont graduellement déplacés vers l'est, en commençant par l'Anse-au-Lard. Quelques-uns ont émigré à l'extérieur de la région de Rimouski.

Marie-Madeleine et Antoine Ruest

Elle n'avait que 17 ans à son mariage avec Antoine Ruest le 7 janvier 1734. Antoine Ruest, appelé aussi Ruel était originaire de la paroisse de Saint-Michel en Basse-Normandie où habitaient ses parents Georges et Jeanne Chanu au moment de son mariage. On ne connaît pas la date de son arrivée à Rimouski. Le premier document officiel dans lequel il est signalé est son acte de mariage. Ils ont eu 12 enfants entre 1735 et 1758. Antoine est décédé avant janvier 1767, mais il n'y a pas d'inscription de sépulture dans le registre paroissial. On ne retrace pas non plus d'acte de décès pour Marie-Madeleine qui est désignée comme étant défunte au mariage de sa fille Véronique en 1774. Il semble bien qu'ils aient vécu à Saint-Barnabé, d'autant plus qu'un acte notarié de Me Joseph Dionne signé le 31 décembre 1745 établit qu'Antoine Ruest louait la terre ayant appartenu à Jean-Baptiste Guy, voisine de celle de son beau-père, depuis déjà trois ans et que le bail était prolongé pour au moins encore quatre ans¹⁵.

Michel fils et Madeleine Vautour

Michel épouse Madeleine Vautour à Rimouski le 1^{er} février 1756. Les Vautour arrivés à Rimouski en

1731, s'installent en 1733 sur une terre voisine de celle des Desrosiers, celle qui avait d'abord été concédée à Jean-Baptiste Guy en 1721¹⁶. Madeleine Vautour avait contracté un premier mariage à Rimouski avec Guillaume Monest en 1743. Les époux s'installèrent à Rimouski pendant quelques années où naquirent leurs deux enfants, Marie-Madeleine à la fin de 1756 et Romain en 1758. Après 1758, on ne retrouve plus trace d'eux dans les registres de Rimouski. Leur fille Marie-Madeleine épouse à Baie-Saint-Paul Michel Grenon le 25 octobre 1773. Dans l'acte de mariage il est noté que ses parents habitaient Les Éboulements et que son père Michel est décédé.

Paul

À l'âge de 30 ans, le 15 juin 1757, il accepte de prendre charge de son père, âgé de 72 ans, en retour de se faire céder la terre paternelle. Après cette date, on ne retrouve plus trace de lui dans les registres, ce qui semble indiquer qu'il n'a pas été marié. Il est probable qu'il soit décédé dans la première moitié de l'année 1760, ce qui expliquerait la vente par ses frères et soeurs à Louis Banville de la terre dont il avait hérité.

Reine et Louis Pinau

Reine épouse Louis Pinau vers 1748 à 19 ans. Le mariage n'a pas été inscrit dans le registre paroissial. On ne retrace pas non plus de contrat notarié. Ils eurent neuf enfants. On ne connaît pas non plus la date exacte de leur décès. Le seul indice est l'acte du mariage de leur fils Antoine à Rimouski le 15 juillet 1783 où ils sont déclarés décédés. Louis est le seul de la famille à avoir transmis le nom de Pineau dans le Bas-Saint-Laurent. La famille Pinau est arrivée à Rimouski vers 1729 en provenance de Montmagny où le père exerçait le métier de pêcheur. C'est ce qui ressort d'un acte notarié de 1716 qui établit qu'il y résidait et était associé avec un nommé Jacques Moyen pour faire la pêche à la morue¹⁷. Elle se composait du père Jean, de la mère Anne Chiasson, et de leurs premiers

enfants, Françoise 18 ans, Jean 16 ans, Louis et Marie-Louise 9 ans. Deux autres enfants naîtront à Rimouski, Pierre-Joseph baptisé le 4 janvier 1730 et François baptisé le 10 janvier 1733.

Les familles Pinau et Desrosiers, qui se sont connues à Rimouski à la fin des années 1720, renouaient pour ainsi dire une relation déjà vieille de 80 ans. En effet, c'est à la fin de 1648 que Pierre Pinot dit Laperle est signalé pour la première fois aux Trois-Rivières où Antoine Desrosiers et Anne du Hérisson étaient déjà établis. Vers 1658, il épouse Anne Boyer. Le 11 avril 1659, Antoine Desrosiers est parrain au baptême de Jeanne, la première née des Pinot¹⁸.

Véronique et François Lavolette

Elle épouse François Lavolette le 5 janvier 1756. Âgée de 19 ans, elle était déjà enceinte au moment de son mariage. Elle accouche le 31 mars d'un fils qui meurt le jour même de sa naissance. Elle-même décède quelques jours plus tard le 3 avril, probablement des suites de couches. Après cette fin tragique, François

Lavolette ne laisse aucune trace de présence à Rimouski.

Louis et Marie-Judith Després

Louis est le seul des 16 enfants de la famille à avoir transmis le nom de Desrosiers dans la région de Rimouski. Les actes officiels le concernant sont peu nombreux. On ne retrouve pas d'acte de baptême, de mariage et de décès. Son nom n'apparaît que dans les actes de baptême et de mariage de ses enfants et dans quelques contrats notariés. C'est en tenant compte des actes de baptême de ses frères et soeurs qu'on peut fixer l'année de sa naissance. Vers 1754, il épouse Geneviève-Judith Després à Rimouski. L'année du mariage est établie en fonction de l'acte de baptême de leur premier enfant Louis-Gabriel le 10 juin 1755. Geneviève-Judith Després est née le 4 juin 1736 au Cap-Saint-Ignace où ses parents s'étaient mariés en 1733. Elle est baptisée le 7 sous le prénom de Geneviève qui est aussi celui de sa mère Geneviève Bellavance. Son père Guy-Joseph, originaire de Saint-Brieuc en Bretagne, est taillandier (fabricant d'outils à tailler)¹⁹. La

Les enfants de Michel Desrosiers et de Marie-Jeanne Moreau

Date de n. ou de b.	Prénom	Mariage	Lieu	Conjoint
3/9/1716 (n)	Marie-Madeleine	7/1/1734	Rimouski	Antoine Ruest
25/1/18 (n)	Michel	1/2/1756	Rimouski	Madeleine Vautour
1719	Louis	vers 1755	Rimouski	Marie-Judith Després
../2/20 (n)	Jean-Baptiste			
20/5/21 (n)	Joseph	2/11/1751	Saint-Roch-des-Aulnaies	Marie-Anne Saint-Pierre
16/6/23 (b)	Gabriel			
4/3/1724 (b)	Pierre			
1725 (n)	Alexis	27/11/47 (décès)		Ste-Anne-de-la-Pocatière
1/5/1727 (b)	Paul			
1/5/1729 (b)	Reine	1748	Rimouski	Louis Pineau
28/5/31 (b)	Catherine			
25/6/33 (b)	Cécile			
24/11/34 (b)	Véronique	5/1/1756	Rimouski	François Lavolette
29/12/36 (n)	Germain	13/2/1764	Saint-Roch-des-Aulnaies	Barbe Morin
29/1/40 (n)	Agathe			
2/9/42 (b)	Pierre			

Source: Registres de Rimouski, St-Roch et Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

famille est signalée officiellement à Rimouski en novembre 1749 à l'occasion du baptême d'un fils nouveau-né et du décès d'une petite fille de sept ans.

Au printemps 1757, Louis, son épouse enceinte et leur premier enfant quittent la seigneurie de Rimouski, dans les circonstances que nous avons décrites précédemment, pour aller s'établir à l'Anse-au-Lard dans la seigneurie voisine de Lessard ou de la Mollais où le seigneur Paul Lepage lui accorde une concession.

Les autres membres de la famille

Joseph et Germain se sont mariés à Saint-Roch-des-Aulnaies et y ont fait souche. De Jean-Baptiste, Gabriel, Pierre, Catherine, Cécile et Pierre, on ne retrouve que l'acte de baptême. On peut présumer qu'ils sont décédés en bas âge. Agathe, née en 1740, est présente au baptême de Pierre Laurent en janvier 1756. En juin 1760, elle est aussi présente à la vente d'une terre à Louis Banville dont elle est propriétaire en tant qu'héritière de feu Michel son père. Elle est alors âgée de 20 ans. Après cette date, on ne retrouve plus son nom dans les documents officiels.

Le surnom Dutremble

Le surnom de Dutremble a été porté par les Desrosiers du Bas-Saint-Laurent pendant près de deux siècles du début du XVIII^e à la fin du XIX^e siècle. Antoine Desrosiers, le premier du nom à s'établir en Nouvelle-France en 1641, n'a jamais porté le surnom de Dutremble. C'est son fils Jean, né à Trois-Rivières en 1657, qui pour la première fois le 16 mai 1683, à l'âge de 26 ans, est désigné du surnom de Dutremble dans un document officiel rédigé par le notaire Antoine Adhémar dans la forme suivante: *Titre nouvel à Jean Desrosiers sieur Dutremble*. On trouve quatre façons de nommer les Desrosiers au XVIII^e siècle: Dutremble, le plus fréquent, Dutremble dit Desrosiers, Desrosiers, Desrosiers dit Dutremble.

Notes

- 1 Pour une description détaillée de la vie des Amérindiens et des premières explorations durant la période précédant l'arrivée des premiers colons, voir Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1993, p. 63-98. L'exploration du père Nouvel est relatée par lui-même dans les Relations des Jésuites, chap. II, 1674, reproduite dans Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, Delisle Imprimeur, 1873, vol. 1, p. 39-46. À la page 43, on lit: «*Le septième jour de décembre, nous arrivâmes heureusement du côté sud, vis-à-vis l'île Saint-Barnabé, nous y célébrâmes le lendemain, la fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge; nous arrêta mes là quelques jours*»... Ce lieu ne correspondrait-il pas plutôt à la rive de la seigneurie de Saint-Barnabé qu'à celle de la Pointe-au-Père?
- 2 Alphonse Fortin, «La seigneurie de Rimouski», *Le Centre Saint-Germain*, 60, 6, octobre 1941, p. 13.
- 3 Pour la description de cette seigneurie à son début, voir J. W. Miller, «Notes sur les seigneuries du district de Rimouski», *Bulletin des recherches historiques*, 1911, p. 257-267, 312-318; voir aussi, Béatrice Chassé, «Une seigneurie en bois debout», *L'Estuaire*, 1998, p. 10-47 et 32-37.
- 4 Pour une histoire détaillée des Desrosiers au XVII^e et début du XVIII^e siècle, voir Georges Desrosiers, *Antoine Desrosiers et Anne du Hérisson en Nouvelle-France 1636-1711*, publication à compte d'auteur, deuxième édition, Montréal, 1996, 131 pages.
- 5 Jugements et délibérations du Conseil souverain, Québec, 17 mars 1710, Raudot, p. 87-88. Pour une histoire de la carrière, du naufrage et de la récupération des restes du voilier *La Hollande*, voir Béatrice Chassé, «Une seigneurie en bois debout», *op. cit.* note 3, p. 33.
- 6 Sœur Juchereau, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montauban, Jerosme Legier, 1751, p. 482-491; reproduit en 1939 à l'occasion du tricentenaire de l'Hôtel-Dieu sous le titre de *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec 1636-1716*, p. 364-373. La tenue de l'expédition est confirmée par un document émis par le procureur du roi le 11 novembre 1712, Documents de l'Amirauté de Québec 1687-1759, no 5, 12 novembre 1712, ANQ à Sainte-Foy.
- 7 P. Rivet dit Cavalier, Acte concernant le naufrage de sept vaisseaux anglais à l'Île-aux-Oeufs, 26 octobre 1711, ANQ. Le texte du contrat notarié inclut la liste des 49 hommes qui signent l'engagement dont Jean-Baptiste et Michel Desrosiers. Nous avons vérifié s'il y avait d'autres Michel Desrosiers à cette époque au Canada, mis à part Michel Desrosiers dit Désilets son oncle, nous n'en avons pas trouvé. Jean-Baptiste était vraisemblablement le frère aîné de Michel.
- 8 Mathieu et Alain Laberge, *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent, Les aveux et dénombrement 1723-1745*, Septentrion, Montréal, 1991-1992, p. 46; aussi Béatrice Chassé, «L'aveu et dénombrement des seigneuries de Rimouski et de Rivière-Métis», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, XVIII, 1, janvier 1995, p. 27-28.
- 9 Sur la famille de Jean Moreau père de Marie-Jeanne, voir Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, vol. 11 pour Rimouski, vol. 8 pour Québec et vol. 2 pour Beauport. Sur son métier, greffe J.-C. Clouet, Accord entre Charles Ruette Dautueil de Monseaux écuyer et Jean Moreau navigateur à Rimousky, 20 mai 1726.
- 10 Registre de Rimouski: «*l'an 1717, le dixième de juin a été par moy prestre curé de Camouraska baptisée sous condition Marie-Madeleine âgée de neuf mois et sept jours*».
- 11 Greffe A. Michon, Cession des Moreau à Michel Dutremble, 9 octobre 1727, ANQ.
- 12 Greffe Barolet, Dépôt de donation par Michel Desrosiers et Marie Moreau, sa femme, à Louis Desrosiers, leur fils, 10 octobre 1746, ANQ.
- 13 Greffe Joseph Dionne, Donation par le sieur Michel Dutremble à son fils Paul et cession par tous les héritiers audit Paul, 15 juin 1757, ANQ.
- 14 Greffe J.-B. Richard, Vente de la succession de Michel Desrosiers à Louis Banville, 24 juin 1760, ANQ. C'est le premier acte officiel attestant son décès.
- 15 Greffe de Joseph Dionne, Bail à ferme par Augustin Dionne à Antoine Ruest, le 31 décembre 1745, ANQ.
- 16 Sur l'histoire de Joachim Vautour et de sa famille, voir Mario Mimeault, «Joachim Vautour, pêcheur résidant à Rimouski au XVIII^e siècle», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 14, 2, 1991, p.14-16; greffe Le Cetièrre, le 23 juillet 1720, concession de Pierre Lepage à Jean-Baptiste Guy; greffe Étienne Janneau, le 14 juillet 1732, vente sous seing privé d'Augustin Dionne à Charles Souslevent; le 30 décembre 1732, vente d'Augustin Dionne à Joachim Vautour, ANQ. Comme il est noté précédemment, cette terre aurait été louée par Augustin Dionne à Antoine Ruest de 1742 à 1749. L'aurait-il reprise à Joachim Vautour? La question reste à éclaircir.
- 17 D'après l'acte de baptême de leur fils Jean le 10 août 1713 dans le registre de Saint-Thomas, ils sont résidents dans la seigneurie de la Rivière-du-Sud; Greffe Chambalon, 23 mai 1716, Engagement de Jean de Lespinay à Jacques Moyen et Jean Pinau, ANQ.

- 18 Sur Pierre Pinot, voir Georges Desrosiers, «Pierre Pinot dit Laperle (1625-1708): pionnier de Trois-Rivières et de Sainte-Anne-de-la-Pérade», à paraître dans le numéro d'automne 2001 de la revue *Héritage*.
- 19 Registre de la paroisse du Cap-Saint-Ignace, mariage le 20 avril 1733. Il est mentionné Guy-Joseph Desprez, taillandier, originaire de Medria, diocèse de Saint-Brieux. Il s'agit de toute évidence d'une déformation pour Médréac et Saint-Brieuc.

Les trésors du grenier

Roland Provost

La Providence a de ces surprises parfois... même pour des amateurs en histoire! Il suffit qu'un ami vous invite à visiter le grenier de sa maison centenaire. Arthur Roy, le maître des lieux, ouvre devant mes yeux éblouis une belle grande valise antique au couvert arrondi, telle que les aiment les collectionneurs de patrimoine.

Alors monsieur Roy me confie une liasse de vieux documents. Pas moins de 600 pièces uniques authentiques: lettres, contrats, factures, reçus, billets et des grenailles. Le tout sur papier fort, presque du parchemin, tel qu'on le fabriquait dans les années 1700 et 1800, avant l'avènement des gros moulins de papier. Un papier qui brave les injures du temps, sinon les morsures des souris.

Une question brûlante se posait à mon esprit et à la vôtre sans doute. Comment de si précieux documents sont-ils parvenus dans un grenier des Grands-Fonds du Cap de Chatte (comme l'écrivait Champlain sur sa carte)? À la suite d'une identification sommaire que j'ai faite de ces reliques du passé, en partie bientôt tricentenaire, voici quelques secrets sortis tout droit de la grosse valise de M. Roy!

C'est presque un drame. Il se passe autour du quartier du Palais, rue Saint-Charles. Les terrains sont encore en seigneurie: celle des Ursulines et celle des Hospitalières.



Illustration : Richard Fournier

Les occupants doivent payer des rentes à chaque année. Ils s'appellent: Roussel, Guay, Marchand, Quirion, Philibert, Laflèche, Sasseville, Roy, Chaperon. De la race française et catholique. Quelques noms aussi des conquérants: McCanthy, Fisher, Neilson, Cowan, Kutcheon.

Tout ce monde s'affaire à réparer les ruines de la guerre. Elle avait duré dix ans. Toute guerre de conquête est un désastre pour le pays conquis. La Nouvelle-France, après avoir vu les Anglais dévaster et brûler églises et habitations sur les

deux rives du fleuve en bas de Québec, dut baisser pavillon dans la capitale.

Celle-ci avait subi un bombardement intensif. Les bombes «pots à feu» avaient rasé les maisons en bois et brûlé de fond en comble la cathédrale de pierre. Les gravures de l'artiste anglais Short nous montrent l'étendue des dommages presque irréparables.

Dieu merci, nos ancêtres avaient la tête dure et du courage à revendre! La Fabrique et son nouvel évêque, Mgr Briand, étudièrent pendant dix ans la possibilité de reconstruire. On fit appel à un architecte déjà renommé, Jean Baillargé. Celui-ci se contenta de remodeler les plans de la rénovation de 1744.

Il fallait un charpentier pour refaire la structure de l'édifice. La Fabrique signa un long contrat de quatorze pages avec Timothée Laflèche, un charpentier de marine, en 1768. Laflèche avait fait ses preuves dans la construction de vaisseaux pour le Roi, dans les chantiers de Québec. C'est bien le contrat d'engagement que nous avons en mains. On y décrit toutes les pièces de bois avec les dimensions appropriées. Notaire: Saillant.

La reconstruction se termine en 1771. Et la vie continue. Laflèche persévère dans son métier jusqu'à devenir plus tard un commerçant en bois de construction pour un nommé Chaperon de Baie-Saint-Paul. Comme

tout bon citoyen, il élève une famille. Il fait de son fils René un charpentier comme lui. René devient menuisier de surcroît. Les documents nous font assister au déroulement de leur vie avec ses hauts et ses bas, ses transactions, ses malheurs, ses maladies et ses deuils. Timothée Laflèche décède en 1797.

Françoise Rousseau, épouse de René, met au monde (1769) une fille, Françoise. Le temps venu, elle épouse un talentueux orfèvre de Québec, Joseph Sasseville. Celui-ci est le frère de François, lui aussi orfèvre. Leurs œuvres figurent en bonne place au Musée de Québec.

Leur père porte aussi le nom de Joseph. Originaire de La Pocatière, berceau de sa famille, il devient gardien des seigneuries du Cap-Chatte et de Sainte-Anne-des-Monts. Le seigneur Panet lui en avait confié le soin et l'entretien. Joseph est d'ailleurs mort ici en 1844.

Joseph père avait engendré un autre fils, Jean-Baptiste. Celui-ci, à la suite de son père, vint commercer avec les habitants de la région. Avec sa goélette, il apportait aux gens leurs nécessités et vendait à Québec les produits de leur pêche et de leur chasse. Il a même conçu les plans de la troisième église de Sainte-Anne-des-Monts. Les gens de ce temps-là étaient aussi bien architectes que charpentiers, autant maçons que menuisiers, capitaines de goélettes et constructeurs de vaisseaux. Forcément!

Parmi les nombreux enfants que lui donna sa femme Esther Caron, on remarque: Louis-Napoléon, Esther, Marguerite et Jérôme. Celui-ci devient curé de Sainte-Foy avant les années 1900. Son oncle Joseph, veuf, avec son frère François, célibataire, lui laissent leurs papiers en héritage, en plus des papiers de Françoise Laflèche, femme de Joseph fils, comme susdit.

Avant de mourir en 1896, Jérôme remet tous ses papiers personnels, même son cours de théologie écrit de sa main, à sa sœur Esther, femme de Michel Lespérance,

seigneur du Grand-Étang, résidant l'hiver à Montmagny.

Esther a dû subir le sort commun à tous les hommes: elle meurt en 1905. Elle remet tous ses précieux papiers à sa sœur Marguerite, mariée à Jean-Baptiste Roy, gros cultivateur dans les Grands-Fonds du Cap-Chatte. Leur fils Luc hérite de la fameuse valise qu'il transmet à son fils Arthur. Le secret de cette heureuse conservation? Autrefois, les femmes ne jetaient jamais rien. Elles envoyaient au grenier ce dont elles ne se servaient par couramment: linge d'hiver, valises, meubles de trop, journaux, livres, etc.

Grâce aux gardiens successifs de ces documents, ceux-ci ont survécu au temps qui passe. Si Dieu le veut, si les Archives nationales nous aident, il s'agit maintenant de les mettre en valeur. Pour l'amour des jeunes générations...

L'année des Français

Béatrice Chassé

Le 26 juillet 1758, la forteresse de Louisbourg tombait aux mains des Anglais, pour la seconde fois. Cette conquête allait être définitive et rendait les Britanniques maîtres du golfe. En fait, l'ennemi était maître non seulement du golfe, mais de tout l'océan.

À cette époque-là, les navires français devaient appareiller à la sauvette et quitter le port à la faveur de la nuit. Puis on profitait des brouillards et on zigzaguait pendant la traversée. On ne se gênait pas pour user de subterfuges avec les drapeaux. Un navire britannique était-il en vue? On hisait le pavillon anglais. Il faut ajouter que les ennemis ne se gênaient pas non plus pour jouer au même jeu de drapeaux. C'est dans ces circonstances que la frégate *L'Aigle* quittait les côtes françaises portant à son bord une division de soldats destinés à venir servir au Canada sous le général Mont-

calm. Au début du mois d'août 1758, *L'Aigle* faisait naufrage près de Mécatina sur la basse côte Nord. Les naufragés réussirent à gagner la terre ferme et à appareiller un vieux navire de l'endroit, lequel allait aussi faire

naufage sur la pointe de l'île Saint-Barnabé.

Mgr Charles Guay dans sa *Chronique de Rimouski* publiée en 1873 fut le premier à faire le récit des péripéties de ces deux naufrages et des souffrances éprouvées par les rescapés. Recueillis par les habitants de Rimouski, les naufragés écrasèrent littéralement par leur nombre la petite population de cet endroit. L'auteur de la *Chronique* dit puiser dans les souvenirs gravés dans la mémoire des anciens

La région rimouskoise ne fut le théâtre d'aucune opération militaire pendant l'invasion des Britanniques en 1759, ou pendant «l'année des Anglais». Il est malheureux de constater que la période la plus sombre de notre histoire est plutôt associée à «l'année des Français», rescapés du naufrage de *L'Aigle*.

Le naufrage de *L'Aigle*

Ayant quitté Rochefort le 28 juin 1758, la frégate française *L'Aigle*

portait à son bord trois cents recrues envoyées en renfort pour la défense du Canada. De plus, le navire transportait dans ses flancs de la farine, du lard, des fusils, des canons de fonte et de la poudre, de même que des souliers et de l'habillement pour les soldats. La frégate était accompagnée de neuf autres navires qui devaient aussi rendre à bon port des vivres et des munitions à desti-

nation de Québec. L'année 1758, l'année de Carillon, était loin d'être aussi glorieuse qu'on a pu le croire. Si la flotte n'arrivait pas à forcer les barages anglais, cela signifiait la famine et la catastrophe pour la population



La chute de Louisbourg vue par un caricaturiste anglais (*Nos racines, l'histoire vivante des Québécois*, chapitre 25, 1979, p. 481).

Rimouskois dont les ancêtres avaient été mêlés à cette tragédie. Cependant, Mgr Guay raconte comme un fait isolé un événement datant de 1758 et non de 1755, et qui se situe en pleine guerre de Sept Ans.

française du Canada. Après avoir quitté le port, les voiliers furent dispersés sur l'océan, au gré des vents et des vagues. Le 21 août, *L'Outarde* et le *Don-Royal* étaient rendus entre l'île Saint-Barnabé et l'île du Bic qui était un excellent point de mouillage et de ralliement. Mais *L'Aigle* manquait à l'appel...

Jean d'Olabaratz, le capitaine de *L'Aigle*, avait résisté aux vents de tempête sur l'océan, défié les glaciers du Labrador et pénétré dans le golfe par le détroit de Belle-Isle. Ce parcours était plus périlleux pour la navigation que la voie du sud, par le détroit de Cabot. Mais le capitaine avait préféré naviguer au nord plutôt que d'affronter les navires de guerre britanniques qui montaient la garde autour de Louisbourg. D'Olabaratz était passé maître dans l'art d'esquiver les combats navals ce qui, dans les circonstances, était sûrement une bonne tactique. Après avoir surmonté les périls de l'océan, *L'Aigle* était venu se fracasser sur les rochers près de Mécatina sur la côte Nord, à la suite d'un bête accident de navigation. D'Olabaratz en rejette toute la responsabilité sur son pilote qui lui aurait donné des informations erronées.

Les naufragés réussirent à gagner la côte à huit lieues de Mécatina. Quant à la cargaison, elle demeura enfermée dans les flancs du navire ou fut emportée par les vagues. La marée rejeta vers la côte des quarts de farine, ce qui permit aux rescapés de subsister. C'est l'intendant Bigot, par sa lettre du 5 octobre 1758, qui nous a laissé le meilleur récit du naufrage de *L'Aigle*. L'intendant a été mis au courant de la tragédie par un officier dépêché par d'Olabaratz, pour aller avertir les autorités coloniales. Cet officier était parti de Mécatina en chaloupe et était arrivé à Québec au moins un mois après la date du naufrage survenu le 5 août 1758.

Bigot s'empressa aussitôt de fréter un autre navire, *La Légère*, avec une cargaison de vivres, d'habillement et de souliers. Dépêché pour

secourir les naufragés de *L'Aigle*, ce chargement n'arriva jamais à destination. Par un vent de nord-est furieux, *La Légère* entra en collision avec le *Bien-Aimé* et les deux bâtiments furent une perte totale avant même d'avoir quitté Québec.

Il faut reconnaître qu'il y a eu une accumulation de malchances dans cette affaire. Cependant la sagesse populaire nous apprend qu'on ne peut empêcher les oiseaux de malheur de survoler notre tête, mais qu'on peut les empêcher de se faire un nid dans notre chevelure. Bigot lui-même écrivait dans sa lettre du 5 octobre 1758: «*Toutes nos affaires vont aussi mal par terre que par mer; il semble que c'est une décadence générale*». Il est évident que l'intendant ne s'incluait pas parmi les principaux artisans de cette décadence. L'historien Guy Frégault nous a laissé sa conclusion au sujet de cet administrateur: «*Était-ce sa faute? Franchement, non; c'était la faute d'un système dont lui-même n'était qu'un rouage et d'une politique à courte vue qui poussait l'inconséquence jusqu'à la stupidité*»¹. Les résultats de l'incompétence administrative alliés à toutes les malchances allaient retomber sur les épaules des anciens Rimouskois.

Pendant que l'on s'agitait à Québec autour des épaves de *La Légère* et du *Bien-Aimé* échouées sur les rochers, pendant que l'on pleurait la mort des onze marins projetés par-dessus bord au moment de la collision, les naufragés de *L'Aigle* avaient été laissés à eux-mêmes.

Les naufragés de l'île

Les naufragés réussirent à atteindre le poste du Gros-Mécatina qui abritait seulement quelques hommes. Ce poste était occupé par Jean Taché qui y faisait le commerce du sel et du poisson. Ce commerçant avait déjà possédé, en société avec d'autres négociants, un brigantin appelé le *Saint-Esprit*. Ce navire avait eu pour commandant Joannis d'Olabaratz, le père du capitaine Jean d'Olabaratz qui venait d'échouer son navire non loin du Gros-Mécatina.

Nous savons que le fils avait longtemps navigué avec son père sur le *Saint-Esprit*.

Le journal de Montcalm nous apprend que les rescapés de *L'Aigle* «*se sont mis alors en partie sur le bâtiment du poste [de Mécatina] avec quelques quarts de farine*». Pour la suite du récit, la chronique de Rimouski par Mgr Guay est, en plusieurs parties, aussi fidèle que le journal de Montcalm et la lettre de Bigot du 5 octobre 1758. Même que le général commet quelques erreurs; par exemple, il confond l'île du Bic avec l'île Saint-Barnabé. Tous les trois orthographient le nom de d'Olabaratz d'une façon bien fantaisiste. Pour Mgr Guay, il s'agit de M. de Loubarat; pour Montcalm et Bigot, de M. de Laubara.

Ayant réussi à remettre à flot le bâtiment du poste de Mécatina, les rescapés furent assaillis à la hauteur de Pointe-au-Père par des vents violents du nordet. Leur navire vint se fracasser sur la pointe de l'est de l'île Saint-Barnabé. L'endroit de ce second naufrage a conservé depuis le toponyme de l'anse au Senau. Les naufragés furent découverts au matin par l'ermite de l'île qui alluma un feu destiné à alerter la population de Rimouski.

On ne sait pas la date exacte du naufrage sur l'île Saint-Barnabé, mais on le situe à une période assez avancée de l'automne de 1758. Il y avait de la glace sur nos grèves, ce qui est confirmé par Montcalm qui craint fort de ne pas revoir ses recrues avant le printemps suivant. Comme la glace était mince, elle était insuffisante pour porter le poids des hommes, en même temps qu'elle rendait impossible le trajet des petites embarcations. Les naufragés, aidés par les habitants, furent obligés de traverser à pied sur la batture découverte à marée basse, avant d'être recueillis dans les maisons rimouskoises.

On n'a pas réussi, jusqu'à maintenant, à résoudre l'écheveau parmi les diverses appellations données par nos devanciers au navire

échoué dans l'anse au Senau. Bigot et Montcalm sont muets à ce sujet.

Pour Mgr Guay, ce navire serait un brigantin appelé *Le Saint-Esprit*. Pour Joseph-Charles Taché, ce serait *La Macrée*. Pour Marc Théorêt qui écrit la biographie de Jean d'Olabaratz, ce vaisseau aurait pour nom *Le Roi du Nord*. Pour tous, il s'agirait d'un petit navire d'une centaine de tonneaux, de type senau ou brigantin. Quant à moi, je «privilégie» l'appellation *Le Saint-Esprit*, à cause des liens qui ont existé entre Jean d'Olabaratz, Jean Taché, Mécatina et le navire de ce nom. Cette dernière version est appuyée par la tradition exprimée par Mgr Guay.

Bigot nous apprend que le nombre des naufragés de l'île se situait autour de deux cent cinquante, ce qui représente environ deux fois plus que le chiffre de la population totale de Rimouski à cette époque-là. L'intendant demande, ou plutôt il ordonne au capitaine d'Olabaratz «*de m'amener tout ce monde au moins jusqu'à Kamouraska*». Montcalm aussi bien que Bigot rapportent sèchement les étapes de cette catastrophe qui a laissé tellement de souvenirs pénibles chez les anciens Rimouskois.

L'épidémie de l'hiver 1758-1759

On a beaucoup vanté la charité des Rimouskois pour avoir secouru les naufragés de l'île. Sans aucun doute, nos ancêtres ont agi bien charitablement, mais ils n'avaient pas le choix. Ils étaient dans l'obligation d'héberger les militaires français. Cette même situation se retrouvait dans tout le pays. L'historien Jacques Lacoursière cite à ce sujet un mémoire de 1759: «*On leur a enlevé [aux Canadiens] une partie de leur subsistance; plusieurs ont été sans pain pendant trois mois; ils logent des troupes qui les incommodent*»³. Ces conditions d'existence étaient encore pires chez les Rimouskois à cause du nombre écrasant des soldats qu'ils ont dû accueillir dans leur petite localité.

Les malingres et les malades demeurèrent à Saint-Barnabé. Les hommes valides partirent aussitôt qu'ils purent trouver un moyen de transport, ordre de Montcalm. On ne sait comment ils ont pu quitter mais il est certain qu'ils n'avaient pas de souliers. Jean Doucet, natif de Xaintes, était rendu à Rivière-Ouelle en novembre, «*où il hiverna. Au printemps 1759, il montait à Québec pour le siège de cette ville*». «*Le 2 décembre 1758, avait lieu la sépulture de Dominique Videmand, canonnier du vaisseau L'Aigle, natif de Brieu en Bretagne*»⁵. Il était décédé à Saint-Roch-des-Aulnaies, dans la maison de Pierre Morin où il avait trouvé refuge.

À Rimouski, tous les facteurs étaient réunis pour la propagation rapide d'une maladie comme le typhus. Cette peste était véhiculée par les hommes ayant vécu au contact des navires où régnaient des conditions d'hygiène exécrables. Nos ancêtres étaient déjà affaiblis par la famine qui sévissait depuis quelques mois. Les hommes manquaient pour le travail dans l'agriculture; deux ans auparavant, l'épidémie de l'hiver 1756 avait commencé à éclaircir les rangs de ce petit groupe isolé. À l'automne de 1758, le surcroît de travail occasionné par l'arrivée massive des rescapés porteurs du typhus vint achever de mettre tout le monde à bout de forces. Enfin, la promiscuité ne pouvait que favoriser la propagation d'une maladie aussi contagieuse que «les fièvres malignes».

Dans la famille Lepage, ce fut une véritable razzia. Cinq membres de cette famille étaient décédés pendant la contagion de l'hiver 1756. On ne peut savoir le nombre exact de ceux qui sont morts dans l'épidémie de l'hiver 1758-1759, à cause d'une lacune au registre de l'état civil. Cependant, il y a plusieurs noms des Lepage qu'on ne voit nulle part après 1757 et on présume qu'ils sont décédés dans cette tragédie. Dans la famille immédiate du seigneur, il ne restait que Louis, le futur Louis Lepage de Saint-Germain, comme

héritier mâle de la seigneurie. Il avait perdu ses deux frères et il était orphelin de père et de mère. L'héritier n'était âgé que de onze ans; il fallait donc lui trouver un tuteur. On choisit pour cet office Pierre Lepage, le fils de Pierre Lepage de Saint-Barnabé, le deuxième seigneur de Rimouski. En fait, on n'avait pas trop le choix. Le tuteur avait aussi perdu ses deux frères pendant les épidémies. Il prit le patronyme de Saint-Barnabé, comme son père, même s'il n'y avait pas droit. Pierre Lepage n'était que l'oncle, le tuteur.

Quand les vivres vinrent à manquer, d'Olabaratz dut réquisitionner de la nourriture chez les habitants. Pierre Lepage, le porte-parole du groupe, n'eut rien de plus pressé que d'aller dans l'étable de Germain Lepage de Saint-Germain, le seigneur décédé. Le tuteur livra au commandant français un bœuf qui avait appartenu au seigneur défunt. On peut se questionner sur la valeur de cet animal, pendant une période de disette. La bête valait sûrement son pesant d'or. Pierre Lepage eut assez d'honnêteté pour en faire état lorsqu'il présenta son compte de tutelle. Quant à lui, il aurait été payé bien chichement, si jamais il l'a été. Bigot n'avait pas l'habitude de payer bien cher la viande de boucherie.

Il est difficile de préciser combien de personnes sont décédées pendant l'épidémie de 1758-1759. Le registre de l'état civil s'arrête le 5 juin 1758 pour ne reprendre que le 17 février 1760, et encore de façon très sporadique. C'est-à-dire que les sépultures de ces vingt mois n'ont jamais été enregistrées. Pendant la contagion de l'hiver de 1756, le Père Ambroise Rouillard avait assisté les mourants et inscrit fidèlement les entrées au registre comme il l'avait fait depuis 1724, c'est-à-dire depuis le début de son ministère à Rimouski. À l'automne de 1758, le Père Ambroise n'était pas là pour secourir ses amis. Nous apprenons par le journal du curé Récher de Québec que ce mission-

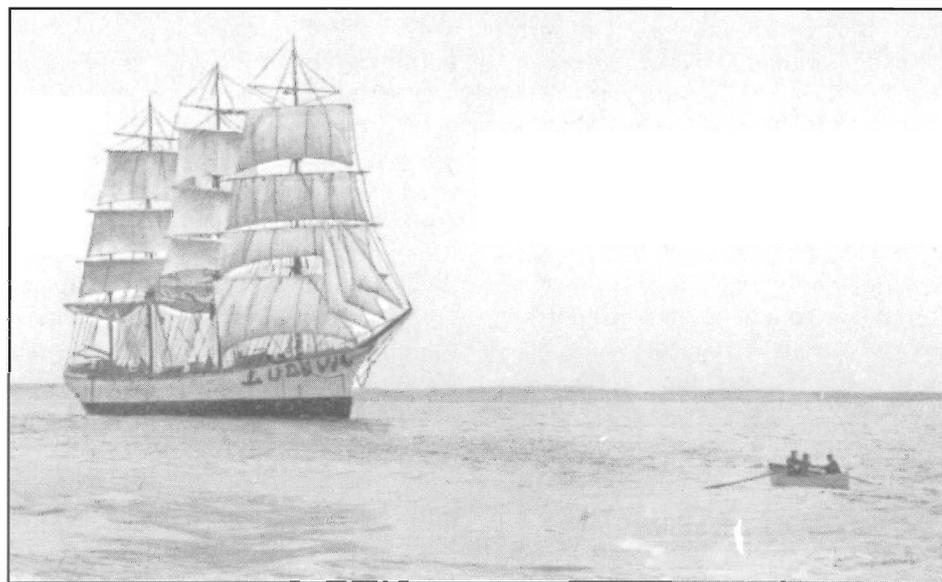
naire récollet avait été fait prisonnier par les Anglais et qu'il avait été amené à Gaspé. Le pasteur ne reviendra à Rimouski de façon régulière qu'à partir de 1761. Pendant l'absence du Père Rouillard, l'abbé Joseph Chesnot, qui avait été aumônier sur *L'Aigle*, a certainement prodigué les services religieux aux malades et à la population de Rimouski.

Au mois d'avril 1759, l'abbé Chesnot, «aumônier des vaisseaux de *Sa Majesté*», faisait une étape à Trois-Pistoles. Il a dû y résider quelque temps, puisqu'il s'intitulait «missionnaire actuel de la susdite paroisse». Le 26 avril, il baptisait Nicolas Leblond «fils légitime de Nicolas Leblon de Lisle d'Orléans et de Angélique Valentin de Québec». Le seigneur et la seigneuresse de Trois-Pistoles, Étienne Rioux et Véronique Lepage, agissaient comme parrain et marraine. Celle-ci était la fille de Pierre Lepage de Saint-Barnabé, le deuxième seigneur de Rimouski.

Au printemps de 1759, tous les soldats français avaient quitté la région rimouskoise, à la suite de l'ouverture de la navigation. Il est difficile d'ajouter foi au récit de Mgr Guay dans sa *Chronique*, rappelant l'impiété de M. de Condamin, premier lieutenant. Les événements rapportés par l'auteur de la chronique peuvent seulement faire connaître les souvenirs pénibles laissés dans la mémoire des anciens Rimouskois après le départ des soldats français. D'après l'auteur de la chronique:

De Condamin, homme très dur et sans principe religieux, ne voulut pas permettre qu'on mit en terre sainte les corps des malheureuses victimes du fléau. Il les faisait adosser au nord-est du Presbytère, qui renfermait le plus grand nombre des malades, tous assis en plusieurs lignes les uns près des autres. Comme il tomba peu de neige cet hiver, les paroissiens eurent sous les yeux ce triste spectacle jusqu'au printemps. [...] À trois reprises, il voulut sortir de la rivière Rimouski, et trois fois

son embarcation fut jetée sur la pointe. Comme il manifestait toute sa mauvaise humeur chez M. Pierre Lepage: «Ne voyez-vous pas, lui dit Madame Lepage, qu'il vous sera impossible d'aller plus loin tant que vos pauvres matelots seront ainsi exposés à la voirie? Ce sont eux qui vous retiennent». Sur-le-champ, Condamin fait creuser une large fosse et les y fait tous jeter. La marée suivante, il sortait facilement et faisait route vers Québec».



Carte postale illustrant un navire quatre-mâts près du Bic vers 1900.

L'invasion des Britanniques

Partout en Nouvelle-France, les hommes entre seize et soixante ans avaient été conscrits pour la défense du pays contre l'envahisseur anglais. Les miliciens devaient rejoindre les rangs des soldats réguliers. Tous savaient que la campagne de l'été 1759 serait très dure. Peu croyaient en la victoire finale.

Depuis quelque temps, des rumeurs circulaient sur les bords de l'estuaire, toutes plus effrayantes les unes que les autres. Des navires anglais avaient été aperçus à Gaspé. Ils s'approchaient de Mont-Louis... puis de Matane. Quel sort serait réservé aux riverains? L'année précédente, en 1758, après la conquête de

Louisbourg, les Anglais étaient descendus à Gaspé et ils avaient tout brûlé après avoir volé ce qui pouvait leur être utile. Ils avaient fait les mêmes dommages à Mont-Louis qui n'était pas tellement éloigné de Rimouski. Tous les riverains vivaient dans la crainte.

Quelques habitants descendaient sur la pointe de l'ouest de l'anse aux Coques où est aujourd'hui bâtie l'église de Sainte-Luce. Ils cherchaient à apercevoir au plus tôt les voiliers sortir de la brume. Le 22 mai, ils remontaient au galop avertir les

Rimouskois de l'imminence du danger. Trois jours plus tard, Montcalm ordonnait l'évacuation des habitants de la côte du Sud. Les femmes, les enfants, les vieillards de même que les bestiaux devaient se cacher à l'intérieur des bois. Nous supposons que les Rimouskois n'avaient pas attendu l'ordonnance de Montcalm.

Le 23 mai, une flotte de 14 navires était maintenant rendue au mouillage entre l'île du Bic et l'île Saint-Barnabé. Ce n'était que l'avant-garde commandée par l'amiral Philip Durell. D'autres navires suivront; la parade ne faisait que commencer. Dans son *Historical Journal*, John Knox qui accompagnait l'expédition se vante que les Anglais

réussirent à piéger les riverains en hissant le drapeau français. De cette façon, ils arrivèrent à s'emparer de plusieurs pilotes qui allèrent de bonne grâce aborder ces navires de guerre. L'historien Guy Frégault a effectué un décompte précis de tous les voiliers qui composaient la flotte d'invasion. Entre le 20 mai et le 20 juin, plus de 180 navires ont défilé sur l'estuaire, comprenant frégates, corvettes, transports de troupes, etc. Aux beaux jours de juin, on s'attendait à un débarquement des Anglais qui auraient tout brûlé et dévasté comme ils l'avaient fait l'année précédente à Gaspé et à Mont-Louis. Les Rimouskois ne le savaient pas à ce moment-là, mais le pire était derrière eux. Rien ne se produisit et la flotte continua de glisser lentement vers Québec. Wolfe, opérant la frégate *Richmond*, ignore les petits bourgs de l'estuaire. De Kamouraska à Mont-Louis, les populations ne furent pas touchées directement par les opérations de la guerre de Sept Ans. Tout ce que voulait Wolfe cette année-là, c'était le cœur de la Nouvelle-France et il entendait y parvenir avant l'automne.

Le nombre des Rimouskois

Lorsque Montcalm était passé en face de Rimouski, au mois de mai 1756, il avait inscrit dans son journal que la petite agglomération derrière l'île Saint-Barnabé comptait trente-six familles. En multipliant ce nombre par le chiffre très conservateur de 4,5 par famille, on obtient un total de 162 personnes. Par contre, les historiens Fortin et Lechasseur ont retracé seulement 72 personnes réparties dans seize familles pour l'année 1760⁷. Il y aurait eu une diminution de plus de la moitié entre 1756 et 1760.

On a rejeté bien promptement le chiffre de trente-six familles avancé par Montcalm, le croyant trop élevé. On a objecté à ce sujet que le général n'avait pas encore touché le sol d'Amérique et par conséquent, il ne pouvait pas être au

courant de la réalité canadienne. Cependant, nous avons pu constater la facilité avec laquelle on mettait les chaloupes à la mer pour aller à la rencontre des transatlantiques. Par le même moyen, on passait d'un navire à un autre. Montcalm nous apprend qu'au point de mouillage du Bic, son convoi avait fait la rencontre d'une goélette qui descendait de Québec pour se rendre à Louisbourg. On avait échangé des civilités et appris les dernières nouvelles. Et Montcalm d'ajouter : *«Il faut avoir été longtemps sur mer sans faire rencontre d'aucun bâtiment pour connoître le plaisir que l'on a d'en rencontrer de sa nation, et qui vous donne quelques nouvelles»*. Incidemment c'est à ce même endroit, au Bic, que les mariniers hissèrent le drapeau français; il n'y avait aucun risque de faire des rencontres indésirables pendant le reste du voyage... Pour toute la traversée de l'océan, le général avait voyagé en compagnie de Gabriel Pellegrin, capitaine du port de Québec. En somme, Montcalm avait ses informateurs avant d'avoir mis le pied à Québec.

Il faut considérer que, en 1756, Montcalm n'avait pu tenir compte des ravages d'une guerre et de deux épidémies.

Lors de la première épidémie, celle de l'hiver 1756, le registre avait été parfaitement tenu par le Père Rouillard. Entre le 20 janvier et le 3 avril 1756, on compte 12 décès. Cette première vague avait été beaucoup moins sévère que la seconde. On avait réussi assez bien à circonscrire les méfaits de la contagion.

Quant à la seconde épidémie, elle aurait été plus meurtrière. On ne peut pas connaître le chiffre exact des mortalités; il n'y avait plus personne pour tenir le registre. Tout ce nous apprenons à ce sujet nous vient de la tradition. Il est possible que la rumeur ait exagéré. Cependant si l'on considère tous les facteurs comme la famine, la promiscuité, l'extrême fatigue et l'arrivée des naufragés porteurs du typhus et deux fois plus nombreux que la population locale,

tout cela ne pouvait que produire des résultats catastrophiques.

Peu de Rimouskois sont morts durant la guerre de Sept Ans. Nous n'avons retracé que deux noms de miliciens tués pendant le siège de Québec. Il s'agit de Gabriel Côté et de Michel Ruest. Le premier était le fils de Pierre Côté et de Marie-Anne Lepage, fille de René Lepage le premier seigneur de Rimouski. Gabriel était décédé célibataire à l'âge de vingt-trois ans.

Quant à Michel Ruest, il était tombé sur les Plaines le 13 septembre 1759. Transporté à L'Hôpital-Général, il succombait douze jours plus tard. Fils d'Antoine Ruest et de Marie-Madeleine Dutremble (Desrosiers), il était décédé à l'âge de vingt-quatre ans. Son corps fut inhumé dans le cimetière de L'Hôpital-Général.

Le 17 février 1760 marquait le retour du Père Ambroise Rouillard à Rimouski, après un an et huit mois d'absence. Ce jour-là, le Père administrait le baptême à Michel, fils de Michel Ruest et de Marie-Vaillancourt. Louis et Marie-Madeleine Desrosiers agissaient comme parrain et marraine. L'enfant était le fils posthume du milicien tombé sur les Plaines en septembre 1759. Il fallait bien que la vie continue.

Notes

- 1 Guy Frégault, *François Bigot, administrateur français*, Montréal, Guérin, 1994, p. 234.
- 2 Voir le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. V.
- 3 Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, Québec, Septentrion, 1995, vol. I, p. 293.
- 4 Cyprien Tanguay, *À travers les registres*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, 1886, p. 167.
- 5 *Ibid.*, p. 168.
- 6 Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, P.-G. Delisle, 1873-1874, p. 69 s.
- 7 Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRC, 1993, p. 118.

Un grand marin gaspésien. Le capitaine Paul M. Fournier

Robert Fournier

Chaque coin de pays voit naître, qui une femme, qui un homme, appelé à un grand destin. La Gaspésie n'y a pas échappé. Terre entourée d'eau, un marin d'envergure s'imposait à son histoire. Le hasard a voulu que ce fut un Fournier de la descendance de Guillaume et Françoise Hébert: il s'agit du capitaine Paul M. Fournier.

Son père, Damase, originaire de Baie-des-Sables en bordure du fleuve Saint-Laurent, se marie en 1887 à Marie-Anne Durette de Saint-Moïse dans la vallée de la Matapédia, et s'y établit. Le couple aura trois enfants: Henri, Rose-de-Lima et Paul. Mariée à Théodore Langlois, un homme à la voix d'or, leur fille décède jeune. Elle laisse une fillette âgée de six ans, Paulette, qui sera élevée par ses grands-parents Fournier.

Au début des années 1920, Damase et Marie-Anne déménagent à Port-Daniel en Gaspésie. Le père fera commerce de poissons et de peaux d'animaux; la mère, femme aux cent talents, tiendra une maison de pension joutée d'un petit magasin où elle vendra, en bonne partie, des produits culinaires de sa confection, dont un sucre à la crème irrésistible, à deux morceaux pour 1¢. Elle était aussi une excellente couturière.

La maison était située au fond de la baie de Port-Daniel, près du tunnel du Canadien National, dit cap de l'Enfer, avec, à ses pieds, le quai de l'endroit. C'était le port d'attache des petits bateaux de pêche et de goélettes pour le transport du bois et l'approvisionnement des commerces locaux. Surélevée, à mi-côte, la

demeure familiale avait une vue en plongée imprenable sur la baie, avec le miroitement de l'eau en été et le scintillement de la glace en hiver. Site, certes, invitant à la rêverie et aux projets d'avenir pour le jeune Paul. Il dira plus tard: «*C'est dès ces jeunes années que l'appel de la mer se fit sentir*».

À observer le va-et-vient des bateaux, les chargements et déchargements de marchandises, l'habileté des capitaines, la discipline des matelots, il ne tarda pas à se dire: «*Voilà un genre de vie qui me plairait*». Ses études primaires terminées à l'école locale, Paul commence à travailler sur une des embarcations qui venaient au port avec, dans sa tête et son cœur, l'ambition d'aller de l'avant et de pouvoir un jour prendre des grades et devenir capitaine.

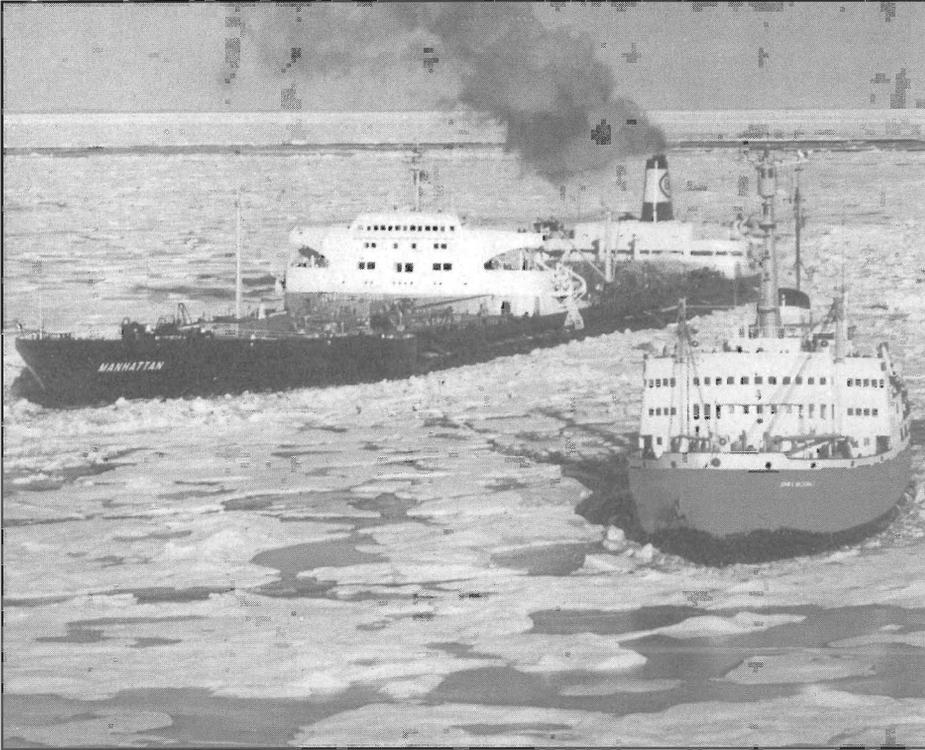
Mais comment ce jeune homme va-t-il se retrouver à la Garde côtière du Canada pour y faire une longue et fructueuse carrière? Il travaillait sur un bateau appartenant à la Gaspé Company. Vendu, il devait aller naviguer en Amérique du Sud. Pas intéressé à s'éloigner autant, le jeune marin se rend plutôt à Halifax et décroche un emploi sur le *Saurel*, un bateau de Québec en service dans cette région à ce moment-là. Il y travaillera jusqu'à son embauche sur le *C. D. Howe*, un navire de la Garde côtière canadienne, alors connue sous le nom de Marine Service of Department of Transport.

Ce service, peu considérable à cette époque, va connaître un développement rapide. Son meilleur bateau, le *N. B. McLean* sera vite surpassé. C'est avec fierté que le capi-

taine Fournier se rappelle le moment-clé de ses 37 années avec la Garde côtière: son premier poste de commandant sur le *C. D. Howe*. Ce bateau était équipé pour transporter des marchandises mais aussi des passagers. C'était le début des postes de confiance et de responsabilités de plus en plus grandes: le commandement successif de géants comme le *John A. Macdonald* et le *Louis Saint-Laurent* qu'on disait être «*le joyau de cette flotte*».

Un commandant de brise-glace doit posséder de grandes qualités. Passer d'un navire marchand à un brise-glace, c'est presque une épreuve. Les officiers doivent recevoir une formation intense appropriée. À l'œuvre, une vigilance constante s'impose pour éviter les accidents. Et que d'autres aspects importants de ce travail!

Cet homme de grand talent, débordant d'ambition mais conscient des lacunes de sa formation, n'avait pas craint de sacrifier, pendant plusieurs années, vacances et loisirs pour étudier, parfois des nuits entières, afin de parfaire ses connaissances. Sans se douter, bien sûr, qu'un grand destin l'attendait. Un grand destin que d'aucuns ont appelé un rendez-vous avec l'histoire: l'ouverture du Passage du Nord-Ouest, exploit qu'un grand nombre de hardis explorateurs avaient convoité en vain au cours des siècles. «*Ça été le sommet de ma carrière*», comme il le dit lui-même avec une grande fierté, teintée de son humilité coutumière.



Le *Manhattan* et le *John A. Macdonald* dans les glaces arctiques (archives familiales).

Le Passage du Nord-Ouest et l'huile de l'Alaska

Cette entreprise presque titanique de la Humble Oil Company est, à plusieurs points de vue, une épopée qui a marqué l'apogée de la carrière déjà fort bien réussie du commandant Fournier.

D'importants gisements de pétrole avaient été découverts en 1965 à Prudhoe Bay, en Alaska. Ambitieux comme ils le sont toujours, les Américains rêvaient de franchir le Passage du Nord-Ouest, pour rendre possible et faciliter le transport de l'huile de l'Alaska par la route de l'Est, sans trop se rendre compte des embûches et caprices des mers arctiques. Ils avaient fait transformer un superpétrolier de 150 000 tonnes, renforcé de toutes parts, pour en faire un brise-glace à toute épreuve. Les promoteurs avaient investi 40 millions de dollars aux fins de cette aventure. Ces hommes d'affaires, âpres au gain, attachaient moins d'importance au défi historique de cette randonnée qu'à sa rentabilité future.

Comme exercice de navigation, l'odyssée de ce géant des mers, assisté, protégé et soutenu par le *SS Macdonald* sous le commandement du capitaine Paul Fournier fut un grand succès. Le Passage du Nord-Ouest fut franchi aller et retour pour la première fois par un navire ayant un tonnage si important. S'ajoutèrent l'expérience acquise et les études climatiques et scientifiques menées par les experts qui faisaient partie de l'équipée. Au point de vue économique, cependant, ce fut tout à fait différent: le grand rêve des fils de l'Oncle Sam tomba à l'eau, si l'on peut dire, ou plutôt s'enlisa dans les glaces polaires, hostiles et pas faciles à vaincre.

En plus des scientifiques, un grand nombre de journalistes canadiens et américains faisaient partie de cette randonnée historique: correspondants de la presse, de la radio et des équipes de télévision du côté canadien et de tous les médias importants d'information des États-Unis. C'est dire que cette expédition a été largement médiatisée, surtout du côté canadien. Homme très affable, le

capitaine Fournier a facilité le travail des journalistes à tous les points de vue, allant même jusqu'à leur permettre l'accès à la passerelle et les tenant au courant des différents aspects du déroulement de ce périple mouvementé.

Tout ce bon monde était grandement impressionné par l'habileté exceptionnelle du commandant Fournier dans toutes les manœuvres de son navire pour venir en aide au *Manhattan* et plus particulièrement encore, pour l'exploit de la récupération d'un hélicoptère de son «compagnon de voyage», tombé et mal en point dans une flaque entourée d'une glace de huit pieds et demi d'épaisseur.

Extraits du Journal de bord du capitaine Fournier

Le Manhattan nous a demandé de l'aider à récupérer l'un de ses hélicoptères. Sur une distance de quatre milles, on s'est frayé un passage à travers une épaisse couche de glace, vieille de plusieurs années (plus la glace est vieille, plus elle est dure) et nous avons atteint l'hélicoptère qui gisait sur le côté droit dans une grande flaque. Commandé de la passerelle, le Macdonald a exécuté sa manœuvre et est venu se ranger le long de l'hélicoptère. L'appareil, de même qu'un ponton et une roue qui s'étaient détachés ont été hissés à bord en deux opérations et amarrés sur l'aire d'appontage pour hélicoptère.

Le Macdonald s'est ensuite dirigé vers le Manhattan et, après l'avoir accosté, on a transbordé l'épave de l'hélicoptère sur le pont principal arrière du pétrolier. Le Macdonald a fait alors marche arrière pour se garer dans la glace en attendant le Manhattan.

Décorations et témoignages

Les journalistes déjà impressionnés par les talents du grand marin, d'un commun accord, ont adressé un message au Premier ministre du Canada pour lui demander de faire une mention spéciale des

exploits du capitaine Fournier. Monsieur Trudeau ne tarda pas à le proclamer «*le plus grand marin de tous les temps*».

Le capitaine Fournier fut décoré de l'Ordre du Canada et désigné «*L'homme de l'année dans le monde du transport*». Une plaque-souvenir a été remise pour lui et son équipage par le capitaine du Manhattan et son équipe. Le texte d'une résolution d'hommages votée à l'unanimité par le bureau des directeurs de la Humble Oil Company, en gage d'appréciation, de reconnaissance et d'amitié, enluminé et encadré, lui a été remis.

Quand le capitaine Fournier fut frappé par la maladie, Mr Hass, responsable de l'opération pour les Américains, lui adressa le message suivant: «*Prompt rétablissement! Il y a trop peu de gens qui connaissent l'Arctique aussi bien que vous pour que nous puissions nous passer plus longtemps de vos connaissances techniques dans ce domaine, aussi notre grand désir serait de vous voir terminer au plus tôt votre convalescence et vous voir revenir parmi nous*». Plus tard, durant le deuxième voyage du Manhattan, il ajoutera: «*Le John A. Macdonald et son courageux capitaine qui ne recule devant rien seront toujours présents à la mémoire des gens qui ont participé aux opérations expérimentales de l'Arctique*».

Le village de son enfance, Port-Daniel, a nommé une rue en son honneur à l'occasion du 450^e anniversaire de la venue de Jacques Cartier à Port-Daniel en 1534. C'est avec fierté qu'on l'a proclamé «*de la trempe de Cartier*». En Nouvelle-Écosse, des concours dans les écoles sont organisés pour rappeler et garder en mémoire les exploits du grand marin.

Les Américains ont gardé un bon souvenir de cet exploit. Un volume a été publié sous le titre *North West Passage*. Écrit par le journaliste William D. Smith, il a été édité par le New York Times. On n'y manque pas d'éloges pour le capitaine Fournier à qui l'on a trouvé une ressemblance



En son nom et en celui de son équipage, M. Haas (à gauche) remet au capitaine Fournier (à droite) une plaque commémorative pour lui et ses valeureux marins (archives familiales).

avec Charles Boyer. Un film a aussi été tourné qui fait revivre, par l'image, les moments palpitants d'une page d'histoire maritime à ne pas oublier.

De toutes parts les éloges sont venus, faisant état de la complaisance sereine, du courage inlassable, de l'esprit de discipline de cet homme, mais surtout de ses grandes qualités humaines. Sa sagesse et son sens de la diplomatie l'ont bien servi lors de certains remous d'intégrité territoriale et de fierté nationale. Les fils de l'Oncle Sam ne manquaient pas de s'attribuer beaucoup de mérite, tandis que la suprématie canadienne devait être sauvegardée sur ces mers du territoire canadien. Le Canada gagna son point, sans porter atteinte à la bonne renommée de la marine américaine.

Manchettes des journaux et reportages

Le journaliste Jean-Claude Paquet, chroniqueur des sciences à *La Presse*, dans une série d'articles intitulée «*Fortune sous les glaces, latitude 74° Nord*» fait un résumé des recherches historiques du Passage

du Nord-Ouest depuis un millénaire, puis met l'accent sur tous les aspects du périple de 1969 du *Manhattan*, escorté par le *John A. Macdonald*. Quelques titres sont révélateurs:

- «*La conquête du Passage du Nord-Ouest, un rêve millénaire*».
- L'histoire du Nord Canadien, une série d'expéditions qui, pour la plupart, se sont terminées par des tragédies;
- «*Une nouvelle aventure économique pour le Canada*»;
- «*L'expédition a réussi grâce au Macdonald*»;
- «*L'expédition racontée dans le journal de bord*»;
- «*Le Manhattan, un laboratoire flottant pour conquérir les glaces arctiques*».

Au moment du retour du *Macdonald*, le 19 octobre 1969, *La Presse* titre: «*Le brise-glace Macdonald revient au pays après un voyage périlleux*». Stanley B. Hass, responsable du programme d'essai du *Manhattan* déclarait: «*Je ne crois pas, comme vous avez pu vous en rendre compte, que notre navire aurait pu se frayer la route dans le passage du Nord-Ouest, sans l'aide du John A. Macdonald aux endroits critiques*».

Journaux et publications francophones et anglophones se sont joints à cette symphonie d'éloges, faisant état de l'habileté des marins canadiens dirigés par le capitaine Fournier. Lui et son équipage furent l'objet d'un accueil chaleureux à leur retour à Halifax, port d'attache du *John A. Macdonald*.

Des problèmes de santé auraient pu inciter notre «*loup de mer arctique*» à prendre sa retraite et à laisser griser par les honneurs, après ces mois de labeur exténuant et par 37 années de loyaux services. Tout au contraire, il ne tarda pas à revenir à la barre pendant plusieurs années, soit jusqu'en 1978. Des manchettes de journaux vont continuer à signaler ses succès, entre autres la suivante: «*Louis Saint-Laurent captain chalks up another first*»².

Au moment de sa retraite, *The Chronicle Herald* et *The Mail Star*³ lui consacrent une page entière du journaliste Basil Deakin, sous le titre «*Artic navigator glad to be home*».

En effet, le hardi navigateur des glaces polaires pourrait se reposer dans sa confortable résidence de Musquodoboit Harbour en Nouvelle-Écosse, en bordure de l'océan Atlantique, avec une vue panoramique de Petpiswisk Inlet et s'y adonner à ses loisirs préférés... Il aurait pu le faire davantage, n'eut été d'une maladie chronique de son épouse, Alice⁴, à qui il apporta soutien et réconfort. Mari attentif et dévoué de tous les instants, comme le fut le bon marin.

Bibliographie

- Archives de Paul Fournier.
 DEAKIN, Basil. «*Artic navigator glad to be home*». *The Chronicle Herald, The Mail Star*. 1978.
 FOURNIER, Paul, capitaine. *Journal de bord du John A. Macdonald*. 1969.
 HASS, Stanley B. *SS Manhattan*. 1969.
 PAQUET, Jean-Claude. Cinq articles publiés dans le journal *La Presse*, 1969.
 SMITH, William D. *Northwest Passage. The Historic Voyage of the SS Manhattan*. New-York Times Book, 1970.

Notes

Note de l'auteur: Le capitaine Fournier n'avait qu'un frère, il venait de décéder. J'en avais eu plusieurs et me retrouvais seul moi aussi. Il me dit: «*Nous sommes cousins, sans frère maintenant. Pourquoi ne deviendrons-nous pas, frère-cousin, cousin-frère?*» J'acceptai avec empressement.

- 1 Note de la rédaction: le dr Robert Fournier a œuvré pendant plusieurs années au sein de la Société d'histoire et de généalogie de Matane et collaboré à la revue *Au Pays de Matane* qu'il a fondée en 1965 et dirigée jusqu'en 1995.
- 2 *The Mail Star*, 28 janvier 1978.
- 3 En date du 28 janvier 1978.
- 4 Décédée en l'an 2000.

Matane dans les relations de voyage de Champlain: un 375^e anniversaire

Clément Fortin

Depuis 1985, la couverture de la revue *Au pays de Matane* arbore une citation¹ extraite de la description que Champlain a faite de la rivière Matane et de son havre lors de son passage en 1626²: «Ce lieu est assez³ gentil»⁴.

Pour sa part, la Société d'histoire et de généalogie suggérait, au même moment, à la Ville de Matane d'utiliser cette citation en guise de slogan sur sa papeterie, ses dépliants touristiques, etc.

Ce faisant, on soulignait aussi en 1986 que 360 ans s'étaient écoulés depuis que Champlain avait écrit ces mots dans sa relation de voyage de 1626. L'année dernière, en juin, on en a célébré le 375^e anniversaire.

La page frontispice de la revue *Au pays de Matane* comporte toujours cette même citation. En 1997, toutefois, on a changé l'année: 1620 a remplacé 1626. C'est cet événement qui m'a incité à revoir les écrits de Champlain et, plus particulièrement, les relations où il est question de Matane.

Pour écrire *Les amours du Pied-de-la-Côte* dont la première partie est intitulée *Un lieu assez gentil*, j'ai vérifié dans le texte original de Champlain l'exactitude des propos qu'Antoine Gagnon lui attribue dans sa *Monographie de Matane*⁵.

Antoine Gagnon puise dans l'ouvrage de C.-H. Laverdière⁶ les écrits de

Champlain concernant Matane. Cependant, pour les rendre plus accessibles, il se permet quelques adaptations aux exigences du français moderne. Cela ne change en rien le sens des mots de Champlain. C'est ce que je fais aussi. De plus, mon logiciel ne comprend pas les signes typographiques nécessaires à la reproduction du texte original.

La relation de 1603

Parti de Honfleur le 15 mars 1603, Samuel de Champlain passe devant la rivière Matane et fait la description suivante:

Le lendemain, nous eûmes connaissance de Gaspé, terre fort haute, et commençâmes à entrer dans ladite rivière de Canada, en rangeant la bande du Sud jusqu'à Matane⁷, où il y a, dudit Gaspé, soixante-cinq lieues. Dudit Matane, nous vîmes prendre connaissance du Pic⁸, où il y a vingt lieues, qui est à ladite bande du Sud; dudit Pic, nous traversâmes la rivière jusqu'à Tadoussac, où il y a quinze lieues. Toutes ces terres sont fort hautes élevées, qui sont stériles, n'apportant aucune commodité⁹.

Ce commentaire que j'ai souligné, Antoine Gagnon le passe sous silence dans sa *Monographie de Matane*.

Le 15 juin 1603, Champlain arrive à Gaspé. Les Indiens lui apprennent un itinéraire qui sera connu plus tard sous le nom de Passe de Matane¹⁰:

Passant l'Île Percée, il y a une baie qui s'appelle la baie des Chaleurs¹¹, qui va comme à l'est-sud-ouest quelques quatre-vingts lieues dedans les terres, contenant de large en son entrée quelques quinze lieues. Les sauvages Canadiens disent qu'à la grande rivière de Canada, environ quelques soixante lieues rangeant la côte du Sud, il y a une petite rivière qui s'appelle Matane¹², laquelle va quelques dix-huit



Champlain tel qu'imaginé par Moncornet (*Nos racines, l'histoire vivante des Québécois*, chapitre 5, 1979, p. 91).

lieues dans les terres; et étant au bout d'icelle, ils portent leurs canots environ une lieue par terre, et se viennent rendre à ladite baie des Chaleurs, par où ils vont quelquefois à l'île Percée.

La relation de 1610

Dans son voyage de 1610, Champlain ne fait qu'une brève mention de la rivière Matane. Ainsi, écrit-il: «*Nous partîmes (de Honfleur) le 18 d'avril, et arrivâmes sur le grand banc le 19 du mois, et eûmes connaissance des îles Saint-Pierre le 22. Étant le travers de Matane¹³ nous rencontrâmes un vaisseau de Saint-Malo,*»¹⁴...

La relation de 1626

Il faut attendre jusqu'en 1626 pour que le fondateur de Québec nous offre une véritable description de la rivière Matane. Champlain part de Paris le 1^{er} avril 1626 et se rend à Dieppe d'où il s'embarque pour la Nouvelle-France.

Le 20 juin 1626, Champlain mouille l'ancre entre l'île Bonaventure et l'île Percée¹⁵. Champlain mentionne que de la Ralde est monté à bord de son vaisseau le 21 juin¹⁶ sans toutefois indiquer à quel endroit. Le 25 juin, il ancre près de Tadoussac¹⁷. Au moment où il décrit la rivière Matane, il n'indique aucune date. Cet événement se situerait vraisemblablement entre le 20 juin et le 25 juin 1626.

Voguant près des côtes de Matane en 1603, rappelons-nous que Champlain déplorait leur stérilité et leur incommodité. Vingt-trois ans plus tard, son appréciation change radicalement. C'est avec un certain enthousiasme maintenant qu'il décrit les beautés de la rivière Matane et de son havre:

... dudit cap de Chatte. Montant à mont l'on va jusqu'au travers de la rivière de Matane, où il y a douze à treize lieues dans cette rivière de plaine mer, des moyens vaisseaux

Ce lieu est assez gentil, & s'y fait grande pêcherie de faumon & truites, ayant les filets propres à cet effect, l'on en pourroit charger des bateaux en leur temps & faifon. Ceste riuere vient de certaines montagnes, & peut on s'aller rendre par le trauers des terres, par le moyen des canaux des fauuges, en les portant vn peu par terre en la riuere qui se descharge dans la baye de Chaleu(1), ce lieu de Mantane est fort commode pour la chaffe des eflans, où il y en a en grande quantité.

Oeuvres de Champlain présentées par Georges-Émile Giguère, Montréal, Éditions du jour, 1973, p. 1091).

de quatre-vingts ou cent tonneaux y peuvent entrer, c'est un havre de bare de basse mer : étant en ladite rivière assez d'eau pour tenir les vaisseaux à flot. Ce lieu est assez gentil, et s'y fait grande pêcherie de saumon et truites, ayant les filets propres à cet effet, l'on en pourrait charger des bateaux en leur temps et saison. Cette rivière vient de certaines montagnes, et on peut s'aller rendre par le travers des terres, par le moyen des canaux¹⁸ des sauvages, en les portant un peu par terre en la rivière qui se décharge dans la baie des Chaleurs,¹⁹ ce lieu de Matane²⁰ est fort commode pour la chasse des élans, où il y en a en grande quantité.

De Matane l'on va à l'île de Saint-Barnabé à seize lieues, (...)

Et depuis Gaspé jusqu'au Bic, ce sont terres la plus grande part fort hautes, notamment lesdits monts Notre-Dame, où les neiges y sont jusqu'au 10 et 15 de juin. Le long de la côte il y a force anses, petites rivières et ruisseaux, qui ne sont propres que pour de petites barques et chaloupes mais il faut que ce soit de plaine mer. La côte est fort saine, et on peut en approcher d'une lieue ou deux, et y a ancrage tout le long d'icelle, contre l'opinion de beaucoup, ainsi que l'expérience le fait connaître: l'on peut étaler²¹ les marées pour monter à mont, si le vent n'est pas trop violent. Tout ce pays est rempli de pins, sapins, bouleaux, cèdres, et force pois, et persil sauvage, le long de la côte l'on pêche de la morue, jusqu'au travers de Matane, et force macreaux en sa saison, et autres poissons²².

En vérité, c'est en 1626, soit 375 ans en juin 2001, que ces mots «*Ce lieu est assez gentil*» ont été écrits par Champlain. Alors pourquoi ce changement sans justification?

Pour moi, l'utilisation de cette citation sur la couverture de la revue *Au pays de Matane* demeure une initiative fort louable.

Qu'on comprenne les mots «*assez gentil*» dans la langue de Champlain ou dans la nôtre, ils décrivent bien ce merveilleux coin de pays.

Bon anniversaire.

Notes

- 1 La Société d'histoire et de généalogie de Matane a pour emblème un castor (tourné vers la droite depuis 1989) reposant sur une bûche et pour devise «*J'étais à l'origine*» inscrite dans un listel. Voyez C.E. Vézina, *Armoiries de Matane*, vol. II, numéro I, décembre 1966 (3), p. 11-13 et voyez aussi «*Au pays de Matane*», vol. XXV, numéro 1, mars 1990, (49) p. 6.
- 2 Robert Fournier, «*Ce lieu est assez gentil*», *L'Histoire Au «Pays» de Matane*, vol. XX, numéro 1, (39) avril 1985, p. 34.
- 3 Assez adv. Beaucoup, très. Elle est grande! = elle est très grande. Vieux français. «*Il faut*, dit Brunot, *prendre garde que dans les anciens textes assez signifie beaucoup*». *Glossaire du parler français au Canada*.
- 4 Gentil, ille adj. Archaïque, le gentil pays de France, le noble pays de France. Loyal, droit. On peut se fier à lui, c'est un homme gentil. Vieux français Gentil= noble, généreux. *Glossaire du parler français au Canada*.
- 5 Antoine Gagnon, *Monographie de Matane, pays de brumes, de soleil, de visions*, Rimouski, Imprimerie générale de Rimouski, 1945, p. 371.
- 6 Samuel de CHAMPLAIN, *Oeuvres de Champlain*, édit. par Ch.-H. Laverdière, Québec, Desbarats, 1870, 6 vol.; réimpression en fac-similé avec une présentation de G.-É. Giguère, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 3 volumes.
- 7 Graphie originale Mantanne.
- 8 Bic.
- 9 Champlain, *op. cit.* tiré *Des sauvages ou voyage du sieur de Champlain fait en l'an 1603*, chapitre premier, vol. 1, p. 68.

- 10 Gagnon, *op. cit.*, p. 60 et p. 95. Citant une lettre de l'évêque de Québec datée de 1686 dans laquelle celui-ci signale que: «*Au lieu de prendre la route de Ristigouche et de Mattane pour nous rendre à Québec, je pris celle de l'Isle-Persée*» (sic). Antoine Gagnon commente cet écrit comme suit: «*On voit par là que durant longtemps on communiqua de l'Acadie au fleuve par la Ristigouche, la Matapédia, puis un petit portage et la rivière Matane. Dans les vieux documents on parle parfois de «La Passe de Matane»*. Léon Boudreault, *Faits nouveaux sur la Seigneurie de Matane, (1677-1870)*, publication de la Société d'histoire de Matane, p. 22. En décrivant la Passe de Matane, Boudreault établit à une dizaine de milles la distance du portage.
- 11 Ainsi nommée par Jacques Cartier en 1534.
- 12 Graphie originale Mantanne.
- 13 Graphie originale Mentthane.
- 14 Champlain, *op. cit.*, tiré du *Second voyage du sieur de Champlain fait en la Nouvelle France en l'année 1610*, chapitre 1, vol. 1, p. 353, 354 et 355.
- 15 Champlain, *op. cit.* chapitre premier, vol. III, p. 97 (1081).
- 16 Champlain, *op. cit.* chapitre II, vol. III, p. 120 (1104). Le capitaine de la Ralde est l'amiral de la flotte. Cette dernière compte cinq vaisseaux, p. 97 (1081).
- 17 Champlain, *op. cit.*, chapitre II, vol. III, p. 121 (1105). «*Le 25 de juin nous mouillâmes l'ancre le travers du Bicq, quatorze lieuës à l'Est de Tadoussac*».
- 18 En 1603, Champlain l'orthographe canots. Voyez le texte précité.
- 19 En 1603, les Indiens ont appris à Champlain l'existence de cette passe entre Matane et la baie des Chaleurs. Une annotation au texte de Champlain en précise le parcours: «*De la rivière de Matane, on tombe dans celle de Matapédiac (sic), qui se décharge dans celle de Ristigouche, et celle-ci se jette au fond de la baie des Chaleurs*».
- 20 Graphie originale Mantane.
- 21 Se maintenir contre (le vent, le courant, etc.) *Glossaire du parler français au Canada*.
- 22 Champlain, *op. cit.*, tiré de *Description de l'île de Terre-Neuve, Ile aux Oiseaux. Ramées Saint-Jean, Anticosti, et Gaspé, Bonaventure, Miscou, Baie des Chaleurs, avec celle qui environne le Golfe Saint-Laurent, avec les Côtes, depuis Gaspé jusqu'à Tadoussac, et de là à Québec, sur le grand fleuve Saint-Laurent*, chapitre II, vol. III, p. 1090, 1091 et 1094.

La naissance d'une petite paroisse au cœur de La Mitis: le cas de Sainte-Flavie

Julie Boivin

Sainte-Flavie compte parmi les plus anciennes paroisses rurales à l'est de Rimouski. Elle fut érigée canoniquement en 1829 et fut reconnue civilement en 1835. Toutefois, c'est en 1855, que l'on érige officiellement la municipalité. En 1850, on assiste à l'arrivée du premier curé résidant, l'abbé Moïse Duguay et à l'établissement de la première

église. C'est seulement avec la construction des premières infrastructures religieuses et la permanence du premier curé que l'organisation communautaire, sociale et économique de la paroisse naquit véritablement. L'administration de cette nouvelle organisation com-

munitaire allait donc produire toutes sortes de documents, qui aujourd'hui constituent une partie du Fonds d'archives de l'Évêché de Québec et de l'Archidiocèse de Rimouski, ainsi que les Archives paroissiales de Sainte-Flavie. Il existe très peu d'informations sur les années antérieures à 1850. Il est fort probable que très peu de documents furent produits entre 1829 et 1850. Sans église ni curé résidant, il n'y avait pas de véritable administration au sein de la paroisse, donc très peu d'échanges en terme de correspondances ou d'autres écrits. Les habi-

tants de Sainte-Flavie assistaient à la messe à Rimouski, puis à Sainte-Luce. La population était très dispersée et le sentiment d'appartenance était plutôt associé à l'église qu'au territoire.

Avec la construction de la première église en 1850, une véritable organisation villageoise prend forme. On construit la maison du

tion de Mont-Joli.

De Rimouski à Métis

Il faut remonter en 1675, pour retracer l'acte seigneurial le plus ancien dans le comté de Rimouski¹. Le gouverneur Frontenac concédait alors la seigneurie du Bic à Charles Denis de Vitré. La même année, la seigneurie Peiras était concédée à

Jean-Baptiste de Peiras. Cette dernière semblait couvrir tout le territoire de Rimouski à la rivière Métis, mais la connaissance du territoire était encore très vague et plusieurs éléments géographiques pouvaient être confondus dans les écrits comme la rivière Métis et la

rivière Rimouski. En 1689, la seigneurie de Rimouski était concédée au Sieur de la Cordonnère et la rivière Métis à François Pachot, un marchand de Québec. En 1693, une autre seigneurie fut concédée autour du lac Métis, cette fois au filleul du gouverneur Frontenac, Louis Rouer. Cette dernière finit par tomber entre les mains de la Price Brothers and Co. qui exploita les ressources forestières du fief. En 1696, deux seigneuries furent octroyées, la seigneurie Lepage et Thibierge à Louis Lepage et à Gabriel Thibierge et la seigneurie Lamolaye ou Lessard



Rue principale de Sainte-Flavie (carte postale, Bibliothèque nationale du Québec, CP 2053).

bedeau et ses dépendances la même année. Temporairement, le curé est logé dans la sacristie de l'église et dès 1853, les travaux du presbytère sont entrepris pour se terminer en 1854. Le territoire de Sainte-Flavie couvre alors jusqu'à six lieues de profondeur et trois lieues de largeur. D'autres paroisses se forment et avec la construction du chemin de fer on assiste au démembrement de Sainte-Flavie avec la création du village de Mont-Joli en 1880. Ce bref article couvrira la période de 1850, date de l'arrivée du premier curé résidant à Sainte-Flavie à 1880, date de la fonda-

à Pierre Lessard et à sa femme, Barbe Fortin. La seigneurie Lepage-Thibierge était donc délimitée par les seigneuries Lessard et Pachot et s'étendait sur 9 milles de long et jusqu'à 9 milles de profondeur².

Les seigneurs Lepage et Thivierge n'encouragèrent pas la colonisation de leur terre. Ils en appréciaient sans doute la chasse et la pêche, mais ils habitaient principalement l'île d'Orléans. Au XVIII^e siècle, la région n'était pas encore très peuplée. Le principal pôle étant Rimouski, la seigneurie Lepage-Thibierge était assez éloignée de ce centre et elle n'accueillait que quelques rares aventuriers. En fait, elle couvrait le territoire de Sainte-Flavie à Sainte-Luce et s'étendait en profondeur jusqu'à Saint-Donat. En 1790, cette seigneurie passa entre les mains du riche négociant Joseph Drapeau qui sut profiter des troubles financiers des descendants de la famille Lepage pour en faire l'acquisition³.

Le trop plein démographique des paroisses plus à l'ouest déborda dans la région du Bas-Saint-Laurent, qui allait accueillir plus de 10 000 personnes dès 1831⁴. C'est cet essor démographique qui permit le peuplement de Sainte-Luce dans un premier temps, puis celui de Sainte-Flavie. Très dispersés et peu encadrés par leurs seigneurs, les colons cultivaient la terre et exploitaient les ressources forestières. Les premières paroisses à l'est de Rimouski apparurent en 1829 avec Sainte-Luce et Sainte-Flavie. Enfin, l'abolition du régime seigneurial en 1854 ne changea pas

beaucoup la situation des rentiers, mais elle marquait la fin d'un régime désuet.

Les ressources et l'espace dans La Mitis

Aujourd'hui, dans la région mitissienne, on retrouve les municipalités suivantes : Saint-Donat, Saint-Gabriel, les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, Sainte-Flavie, Mont-Joli, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph-de-Lepage, Sainte-Angèle, Les Boules, la Rédemption, Métis-sur-Mer, Grand-Métis, Saint-Octave-de-Métis, Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt, Sainte-Jeanne-d'Arc, Price, Sainte-Luce et Luceville. Elles sont issues, pour la plupart, du débordement des

élu domicile et ce, dans des conditions plutôt difficiles. En effet, il n'y avait aucun service et l'église la plus proche était celle de Rimouski, à plus de vingt milles de distance. Le 4 juin 1829, les habitants d'une partie de la seigneurie Lepage et Thibierge firent une requête à Mgr Bernard Claude Panet, évêque de Québec, afin d'obtenir l'érection de leur paroisse. Le territoire était délimité ainsi :

... territoires de sept milles de front ou environ sur trois à neuf milles de profondeur ou environ : Que ce territoire est borné par le nord-ouest par le fleuve Saint Laurent par le sud-est, par les terres de la couronne, par le sud-ouest par l'embouchure d'un ruisseau nommé le ruisseau à la croix qui

se trouve sur la terre de Louis Langlais, et par le nord-est par la rivière du Grand Métis. Que dans l'espace compris entre ces quatre lignes, il se trouve trente-deux terres de deux à huit arpens de front sur quarante arpens de profondeur bornées et divisées⁵...

Peu de temps après la requête, Mgr Panet envoyait un inspecteur, le curé Pierre Bourget de Notre-



Vue générale de Sainte-Flavie (carte postale d'Isidore Blais, photographe et imprimeur de Rimouski, Bibliothèque nationale du Québec, CP 2054).

paroisses avoisinantes et des vagues de colonisation du XIX^e siècle qui se sont poursuivies jusqu'au début du XX^e siècle. Ce territoire fut tout d'abord fortement prisé pour la chasse et la pêche. Les ressources naturelles tels la forêt, le gibier et le poisson y étaient très abondantes.

Sainte-Flavie avant 1850

Au début du XIX^e siècle dans la seigneurie Lepage-Thibierge, il y avait certes quelques colons d'établissements, mais aucune paroisse n'était érigée. Pourtant, plusieurs familles y avaient

Dames-des-Neiges des Trois-Pistoles, afin de vérifier les informations transmises à l'évêque, c'est-à-dire si une paroisse était bel et bien nécessaire sur ce territoire et si les arguments employés dans la requête étaient véridiques. Le 29 juillet 1829, le curé Bourget transmettait une lettre aux habitants de la seigneurie les prévenant de son arrivée le 4 août prochain. Il invitait les habitants de cette partie de la seigneurie à venir faire valoir leur requête chez Alexis Dutremble, un habitant de la future paroisse, ayant une résidence sur le

bord du fleuve. La même journée, le curé émettait un procès-verbal confirmant à l'évêque de Québec la véracité des faits mentionnés lors de la requête du 4 juin dernier⁶. La procédure fut donc très rapide. Le 29 août suivant, l'évêque de Québec émettait un décret érigeant la paroisse de Sainte-Flavie, en même temps que celle de Sainte-Luce, sa voisine⁷.

Pourquoi une telle rapidité? Les chemins étaient impraticables l'hiver et l'été, ils ressemblaient plutôt à des sentiers. Selon le recensement du Bas-Canada pour l'année 1831, il n'y avait que 35 habitations et quelques 204 personnes à Sainte-Flavie⁸. Les paroissiens durent cependant attendre jusqu'en 1850 avant de voir la première église et d'obtenir le premier curé résidant. Comment expliquer ce phénomène? Une bonne partie de la réponse se trouve sans doute dans le fait qu'après la Conquête de 1760, il était devenu plutôt difficile pour l'évêque de faire reconnaître de nouvelles paroisses aux autorités britanniques, l'église étant l'endroit de réunion par excellence des Canadiens. Mgr Plessis intensifia alors la création des dessertes et des missions au Québec afin d'obtenir l'indulgence des autorités. C'est plutôt Mgr Panet qui allait profiter des efforts déployés par son prédécesseur en réussissant cette fois, à ériger plusieurs paroisses, dont celles de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie en 1829.

Par contre, en 1829, Sainte-Luce comptait une population beaucoup plus importante que celle de Sainte-Flavie. D'ailleurs, c'est justement le débordement de Sainte-Luce qui favorisa l'installation de plusieurs familles à Sainte-Flavie. La vie des habitants de cette paroisse avant 1850 fut intimement reliée à la paroisse de Sainte-Luce. En plus de fréquenter l'église de Sainte-Luce dès qu'elle fut construite, les habitants des deux paroisses partageaient l'utilisation d'un moulin que les seigneuses Drapeau entretenaient

pour les habitants. Ce dernier existe encore aujourd'hui, il est situé près de la rivière à La Loutre à Sainte-Luce sur le bord du fleuve.

L'arrivée du premier curé résidant et la construction de la première église: l'organisation de la communauté

Nous sommes en 1850. Le seigneur Drapeau est mort depuis 1810. Sa femme, Marie-Geneviève, avait géré les biens familiaux jusqu'à sa mort, en 1829. À partir de cette date, sa fille aînée, Luce-Gertrude, avait succédé à sa mère comme principale gestionnaire des biens, avec deux autres de ses sœurs, Angélique-Flavie et Marie-Angèle⁹. En 1845, les seigneuses Drapeau s'étaient fait construire un manoir près de la rivière Neigette où elles passaient l'été¹⁰. C'est aussi dans ce manoir qu'Arthur Buies, le filleul des seigneuses, avait passé une partie de son enfance. Les seigneuses ne restaient pas dans la région l'hiver. Elles retournaient dans leur résidence respective, que se soit à Sorel pour Flavie ou à l'île d'Orléans pour Luce-Gertrude.

Selon le régime seigneurial, les devoirs du seigneur consistaient, entre autres, à octroyer aux fabriques des paroisses de sa seigneurie, une terre suffisamment grande pour y construire une église et un presbytère et y cultiver un jardin et des céréales. C'est dans ce contexte que le 9 août 1849, les seigneuses Drapeau faisaient don d'un terrain à la fabrique de Sainte-Flavie¹¹.

L'année précédente, un corps de marguilliers avait été formé dans la future paroisse en vue de jeter les bases de la première administration paroissiale sous la forme de la fabrique et de préparer l'arrivée du premier curé résidant et la construction des infrastructures religieuses.

La plus grande autorité religieuse au Québec à l'époque était l'évêque de Québec, Joseph Signay. À la demande des habitants de

Sainte-Flavie, l'évêque finit par donner la permission aux habitants de Sainte-Flavie de mettre en place tous les dispositifs nécessaires afin d'accueillir leur premier curé résidant. En fait, les habitants de la paroisse parcouraient depuis longtemps de longue distance pour assister à la messe dominicale, d'abord à Rimouski, puis à Sainte-Luce quand la construction de l'église fut achevée en 1840¹².

Le premier curé de Sainte-Flavie fut l'abbé Moïse Duguay. Dès son arrivée en 1850 au mois d'octobre et après avoir fait la visite de ses paroissiens, le curé est extrêmement déçu de l'accueil qu'on lui a réservé. Dans une longue lettre qu'il adresse à l'évêque, il fait état de sa grande déception :

... Je n'ai trouvé aucun logement de prêt ni pour moi ni pour mes animaux et bien plus pas une planche. Il a fallu attendre les pluies de l'automne pour faire scier du bois que nous avons employé tout brut et tout vert ce qui est extrêmement froid. Le logement destiné au prêtre desservant Ste-Flavie consiste en la moitié d'une sacristie de 30 pieds sur 26 et en le grenier de la même sacristie car elle n'a qu'un étage. J'ai employé sept jours à parcourir la paroisse pour demander du grain pour faire mon logement et je n'ai pas obtenu plus que la moitié de ce qu'il me fallait pour faire le plus pauvre logement possible et encore croient-ils avoir donné beaucoup. Je n'ai eu en tout que 90 minots d'orge et 19 minots de pois. L'orge vaut 2/. Et les pois 4/. J'ai trouvé les habitants fort peu généreux et pour faire payer leur dîme je crois qu'ils seront encore moins honnêtes que généreux¹³ ...

Le curé Duguay n'était sans doute pas au bout de ses peines. Le territoire de Sainte-Flavie s'étendait alors de Sainte-Luce à Métis et jusqu'à six rangs de profondeur. À titre de comparaison, aujourd'hui, on y retrouve les municipalités de Saint-Octave-de-Métis, de Saint-Joseph-de-Lepage, de Mont-Joli, de Price et de Saint-Jean-Baptiste. Le territoire cou-

vrait aussi une partie de Saint-Donat et de Sainte-Angèle.

Spécificités économiques et sociales

Les habitants de Sainte-Flavie érigèrent une chapelle en bois en 1849. Elle possédait un chemin de croix en couleur avec des cadres d'érable piqué, selon les dires du curé¹⁴. Il y avait deux chapelles latérales et trois autels. La nef comptait 84 bancs et le jubé 46. En fait, la paroisse de Sainte-Flavie n'avait jamais été aussi peuplée. Le curé de Sainte-Flavie dénombre 3 000 catholiques en 1853 sur le territoire desservi par la paroisse de Sainte-Flavie. Le territoire que couvrait la paroisse était alors de 10 lieues le long du fleuve et 20 lieues de profondeur.

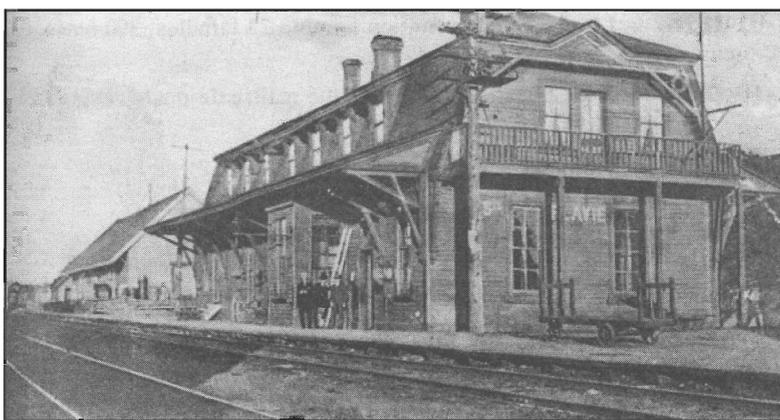
Le curé de Sainte-Flavie desservait aussi une mission à Métis jusqu'à ce que l'on y construise une église vers 1853 et quelques autres «Townships» autour. On appelait aussi Métis le Township MacNider, car une majorité d'Écossais y étaient installés.

D'ailleurs, le curé Duguay en était scandalisé et il n'hésitait pas à écrire à l'évêque dans ses rapports annuels que les habitants d'origine écossaise ne payaient pas très bien la dîme et qu'ils étaient de mœurs plutôt douces¹⁵.

Dans la paroisse, on pratiquait surtout l'agriculture. On cultivait le blé, le pois, l'orge, le seigle et l'avoine. Même le curé possédait un grand lopin de terre et plusieurs bâtiments de ferme ainsi qu'une grange à dîmes où il entreposait les grains que les habitants lui apportaient juste avant Pâques. En passant en revue les archives et les nombreux sermons du curé dans les livres de prône de la paroisse, on constate à quel point ce dernier dépendait de ses paroissiens pour assurer sa propre survie. Il les

avertit à l'avance à quel moment livrer la dîme et payer les bancs. Mais les temps sont durs dans cette région récemment peuplée et même le curé arrivait à peine à vendre les grains pour sa subsistance. En 1877, le curé n'ose plus porter le blâme sur ses paroissiens pour la dîme impayée. «*La valeur de la dîme non payée pourrait être je pense de \$30 ou \$40.00. Mais je pense que ceuse qui n'ont pas payé sont des pauvres qui n'ont de tort que de ne pas la demander*»¹⁶.

William Price fut un acteur très important dans la région bas-laurérentienne, sinon le plus important acteur économique du début du XIX^e



Gare de Sainte-Flavie (Mont-Joli) (J. Thériault, M.-A. Roy et A. Boutin, *Mont-Joli: une histoire de son premier cent ans (1880-1980)*, Mont-Joli, Éditions Les Ateliers Plein Soleil, 1980).

siècle. L'Angleterre était alors le principal marché pour le bois canadien. William Price connaissait bien le commerce du bois. Il avait longtemps travaillé pour la compagnie anglaise Idle à sa succursale de Québec et en était devenu le gérant. Vers 1820, Price fonda sa propre compagnie basée à Québec et s'associa à trois autres partenaires du même secteur. Il s'approvisionnait en bois partout dans le Bas-Canada et il prit possession de la scierie de Métis, de Rimouski et du Bic dans les années 1830¹⁷. À Métis comme ailleurs, Price procédait comme à l'habitude: il prenait possession de la scierie en investissant d'abord dans l'équipement et dans les infrastructures et matériaux, puis il achetait la scierie à moindre prix et conservait

le propriétaire comme gérant. L'ancien propriétaire de la scierie de Métis, Michel Larrivé, devint gérant de son établissement. L'exploitation du bois prit alors de l'ampleur. La ressource était abondante et beaucoup de villageois défrichaient les terres et vendaient le bois à Métis. Sainte-Flavie grossit à vue d'œil et s'étendit bientôt jusqu'au pied des monts Notre-Dame. En 1857, le gouvernement décidait de construire le chemin Matapédiac, répondant ainsi au besoin pressant d'une nouvelle voie de communication vers le sud. Plusieurs citoyens de Sainte-Flavie participèrent à la construction du chemin qui devait se terminer en 1867¹⁸.

Dans le contexte de la Confédération, un élément fort positif pour les habitants de la région s'ajouta: la construction de l'Intercolonial. Dès 1850, des hommes d'affaires canadiens envisageaient de construire un chemin de fer pour relier l'ouest du Canada aux Maritimes. Le contexte politique et économique de l'époque favorisait grandement

cette aventure dans le but de contrer la dominance des États-Unis et de profiter des ports atlantiques dégagés des glaces à l'année. Après de nombreux débats, le tracé fut choisi et le territoire de Sainte-Flavie allait être retenu pour la construction d'une gare et d'usines de réparation de l'Intercolonial. Ce n'est cependant pas sur la rive que le tracé fut construit, mais plutôt au niveau du deuxième rang de Sainte-Flavie. Cet événement bénéfique pour la région ne fut tout de même pas sans donner des sueurs froides au curé de Sainte-Flavie, alors l'abbé Fournier. Bien que plusieurs habitants bénéficièrent des retombées économiques de la construction de l'Intercolonial et du centre d'entretien, la population autour du site augmenta consi-

dérablement et l'abbé perdit progressivement le contrôle sur ses ouailles. De plus, avec une population grandissante, un nouveau village naquit et allait devenir Mont-Joli.

Le démembrement de la paroisse de Sainte-Flavie était devenu un incontournable. La population est en pleine croissance et le peuplement vers l'est se poursuit. Les communautés naissantes bénéficient tout d'abord d'une mission et reçoivent la visite d'un curé périodiquement quand la température le permet. Ensuite, elles doivent prouver à l'évêque qu'elles sont suffisamment stables et volumineuses pour entretenir un curé et payer la construction d'une église. L'évêque émet alors un décret et érige la nouvelle paroisse.

L'émergence de plusieurs paroisses

La première paroisse qui fut érigée sur le territoire desservi par la paroisse de Sainte-Flavie fut Saint-Octave-de-Métis en 1855¹⁹. L'abbé Duguay, qui entretenait une mission à Métis depuis son arrivée encouragea la communauté à faire une demande d'érection canonique à l'évêque et il apporta toute son aide à la construction de la première église de Saint-Octave. La création de cette paroisse ne causa donc aucun problème pour la communauté flavienne. Il faut ajouter que Saint-Octave donna aussi naissance à plusieurs autres paroisses dans l'espace métissien.

Le 18 mars 1869 cette fois, c'est au tour de Sainte-Angèle-de-Mérici à voir le jour. Cette nouvelle paroisse fut formée par une partie des cantons Fleuriault, Cabot, Massé et une partie de Sainte-Flavie. Son nom voulait rendre hommage à la seigneuresse Angèle Drapeau, la sœur de Flavie et de Luce-Gertrude.

Entre Sainte-Flavie et Sainte-Angèle, une autre paroisse se forma encore, celle de Saint-Joseph-de-Lepage. Cette fois, les habitants de Sainte-Flavie s'y opposèrent et envoyèrent une lettre à l'évêque²⁰. En 1875, trois ans après l'érection cano-

nique, l'église de Saint-Joseph était en construction. On tentait d'expliquer à l'évêque de Rimouski, alors Mgr Langevin, que cette communauté était encore trop pauvre pour accueillir un curé.

L'emplacement de la nouvelle gare de l'Intercolonial à Sainte-Flavie Station fut à l'origine de la création du village de Mont-Joli en 1880. Le travail attirait les habitants des autres villages et les visiteurs : restaurants, tavernes, auberges et autres commerces s'installèrent autour de la gare.

Le cas de Mont-Joli

La communauté flavienne devait alors gérer une situation délicate. Dans les années 1870, les habitants négociaient avec leur évêque la construction d'une église en pierre, dont les dimensions furent réajustées sans cesse avec les inquiétudes de démembrement qui planaient constamment sur la paroisse-mère. Tout le monde pressentait que la nouvelle colonie engendrée par les activités de l'Intercolonial réclamerait bientôt son propre lieu de culte. L'évêque fit la promesse aux habitants de Sainte-Flavie qu'il n'y aurait pas d'autres démembrements et la paroisse entama les travaux de construction de la deuxième église aux coûts de \$29 000,00²¹. Toutefois, on comprenait que les habitants de la Station devaient faire deux milles à pied pour se rendre à l'église de Sainte-Flavie et le curé proposa d'aller dire la messe à la Station. Ce fut ainsi jusqu'en 1888, l'évêque accorda par la suite un vicaire pour remplacer le curé dans cette laborieuse tâche. Mais le vicaire fut rappelé et un prêtre résidant fut installé à la desserte de Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli. La paroisse de Sainte-Flavie perdait donc des centaines de paroissiens et des revenus importants, d'autant plus qu'une partie du troisième rang choisit de se rattacher à Notre-Dame-de-Lourdes. Ce fut une période difficile pour la communauté qui eut à

assumer une lourde dette avec moins d'habitants pour la payer.

Il semble aussi que le commerce et la consommation de la boisson à Sainte-Flavie Station auraient précipité le désir des habitants de la Station de se détacher des contraintes civiles que le Conseil municipal de Sainte-Flavie ne cessait d'adopter. En effet, «... l'article 566 du Code Municipal de la Province de Québec autorise les municipalités à régenter la vente de boissons enivrantes et que les campagnes ecclésiastiques en faveur de la tempérance, depuis les années 40, retentissent favorablement dans les Conseils municipaux»²². Tout autour de la nouvelle gare, plusieurs hôtels et aubergistes avaient ouvert leurs portes et accueillèrent visiteurs et voyageurs. L'alcool y était abondant et le curé avait bien du mal à retenir ses paroissiens. Cela explique pourquoi le décret d'érection municipale de Mont-Joli est venu bien avant la création de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. Le 23 octobre 1880, le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec proclamait l'érection municipale du village de Mont-Joli. Mais les curés de Sainte-Flavie continuèrent d'y diriger les affaires religieuses jusqu'en 1905.

Notes

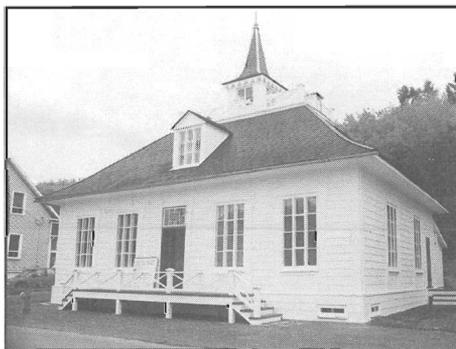
- 1 Alphonse Fortin, «Les seigneuries du comté de Rimouski», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 1, no 1: 7.
- 2 Jacques Thériault, Jean-Rock Gagnon et André Boutin, *Hier au pays des Métisseries*, Mont-Joli, Les Ateliers Plein Soleil, 1977, p. 44.
- 3 Comité du 150^e anniversaire de Sainte-Flavie, *150^e anniversaire de Sainte-Flavie, 1829-1979*, p. 34.
- 4 Fortin, *op. cit.*, p. 138.
- 5 Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, dossier Sainte-Flavie, 4 juin 1829.
- 6 Dossier Sainte-Flavie, *op. cit.*, 4 août 1829.
- 7 *Ibid.*, 29 août 1829.
- 8 Liste nominative du recensement du Bas-Canada, 1831, dans Jean-Charles Fortin et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRC, 1993, p. 137 et p. 143.
- 9 Paul-Henri Hudon, «L'Estuaire généalogique», *Société de généalogie et*

- d'archives de Rimouski*, no 73, printemps 2000, p. 8.
- 10 Malheureusement, le manoir a disparu dans les flammes du grand feu qui ravagea Rimouski en 1950.
- 11 Archives paroissiales de Sainte-Flavie, *Dons d'un terrain à la fabrique de Sainte-Flavie par les seigneuressees Drapeau*, 1849.
- 12 Gérard Leblond et Robert Claveau, *Histoire de Sainte-Luce*, Sainte-Luce, s.é., 1977, p. 63.
- 13 Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, dossier Sainte-Flavie : généralités, 1855 (citation intégrale).
- 14 Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, *rapport annuel* de l'abbé Moïse Duguay, 1853.
- 15 Rapport annuel, *op. cit.*, 1853.
- 16 *Ibid*, 1977.
- 17 Louise Dechêne, *William Price, 1810-1850*, mémoire de M.A. (histoire), Université Laval, 1964, p. 79.
- 18 Thériault, *op. cit.*, p. 12.
- 19 Jacques Thériault, Jean-Rock Gagnon et André Boutin, *Hier au pays des Métisziens*, Mont-Joli, Ateliers Plein Soleil, 1977, p. 51.
- 20 Archives paroissiales de Sainte-Flavie, *Délibération des Marguilliers*, 1850-1876.
- 21 Archives paroissiales de Sainte-Flavie, *Mémoire à sa Grandeur Monseigneur A.A. Blais, évêque de Germain-copolis & coadjuteur de Rimouski sur l'état des affaires concernant le culte & autres de la paroisse de Sainte-Flavie depuis l'année 1871*.
- 22 Thériault, *op. cit.*, p. 32.

Nouvelles brèves

Euchariste Morin et Jean Larrivée

- Une nouvelle société d'histoire a été fondée dans notre région en septembre dernier. En effet, la Société d'histoire de Pointe-au-Père s'est donnée comme mission la connaissance, la valorisation, la promotion et la diffusion de l'histoire générale de Pointe-au-Père. Ce nouveau quartier de Rimouski peut donc être assuré de garder en mémoire ses origines.



La Cour de circuit de L'Isle-Verte a retrouvé sa splendeur d'antan.

- Le 18 juin 2001, la ministre de la Culture et des Communications annonçait le classement de la maison Louis-Bertrand de L'Isle-Verte, de son décor intérieur et d'une partie de son mobilier, en vertu de la Loi sur les biens culturels. La maison Louis-Bertrand, construite en 1853, constitue un véritable joyau patrimonial, ayant conservé dans un état d'authenticité exceptionnel son architecture extérieure et intérieure ainsi que son mobilier et son décor d'origine. La maison est ouverte au public durant la saison estivale.

- La Fondation du patrimoine religieux du Québec a permis encore cette année la restauration de plusieurs édifices religieux de la région: les églises de Saint-Philippe-de-Néri, Notre-Dame-du-Portage, Cacouna, Saint-Antonin, Mont-Carmel, Price, Saint-Germain de Rimouski et les presbytères de Saint-Arsène, Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup, L'Isle-Verte et Trois-Pistoles.

- Le site archéologique de Squatec (CIEe-9) a fait l'objet de deux campagnes de fouille à l'été 2000 et 2001. Ces travaux ont démontré que ce site a été occupé de façon répétée, il y a plus de 9000 ans, par les premiers groupes amérindiens à explorer la région du Témiscouata. La Municipalité et la Corporation de développement de Squatec souhaitent mettre en valeur ce site pour créer un attrait touristique et culturel.

- Quatre municipalités du Bas-Saint-Laurent ont adhéré au Programme de revitalisation des vieux quartiers de la Société d'habitation du Québec pour l'année 2001-2002. Le volet «conservation du patrimoine bâti», géré conjointement par la SHQ et le ministère de la Culture et des Communications, permet de subventionner les propriétaires de maisons anciennes pour leurs travaux de restauration. Les municipalités participantes sont: Saint-Pacôme, La Pocatière, Saint-Pascal et Rimouski.

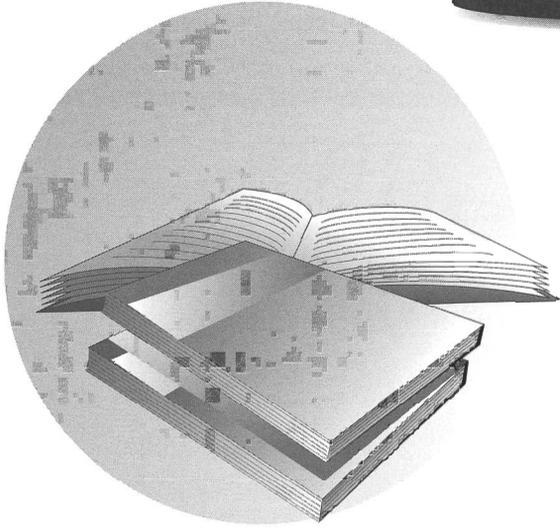
- Lors de l'inauguration de la Cour de circuit de L'Isle-Verte le 18 juin 2001, Télé-Québec a procédé au lancement de la vidéo intitulée *Le Palais de justice de L'Isle-Verte, renaissance d'un bâtiment historique*. Le réalisateur Paul Lapointe a suivi toutes les étapes de la restauration du bâtiment. D'une durée de 15 minutes, la vidéo peut être visionnée dans la Cour de circuit, ouverte au public durant la saison estivale.

- Le 5 juillet 2001, la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a annoncé que l'île aux Basques était classée «lieu historique national du Canada». Rappelons que cette île est un refuge d'oiseaux migrateurs (loi fédérale) et un sanctuaire d'oiseaux (loi provinciale). L'île aux Basques présente la plus forte concentration de sites archéologiques basques de tout le Canada. Les Européens et les Autochtones y auraient pratiqué des échanges commerciaux dès la fin du 16^e siècle. La Société Provancher est propriétaire de cette petite île au large de Trois-Pistoles (www.provancher.qc.ca).

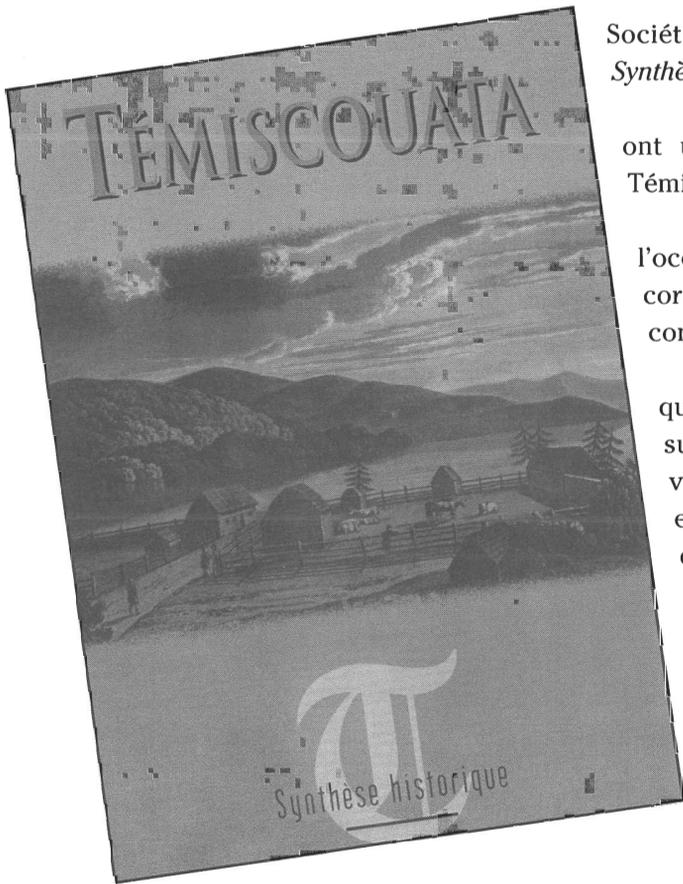
- La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent a acquis les droits de vente du volume d'Yves Tremblay intitulé *Du notable et de l'homme d'affaires - L'élite économique de Rimouski 1890-1960*. Ce livre bien illustré vous fera découvrir les grandes familles bourgeoises d'affaires qui ont mar-

qué économiquement et socialement l'histoire de Rimouski; il a été publié en 1996 à l'occasion du 300^e anniversaire de l'arrivée du premier seigneur résidant dans la seigneurie de Rimouski, René Lepage. Pour vous procurer ce livre envoyez 10\$ (frais de poste inclus) à: Pierre Collins, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 300 allée des Ursulines Rimouski G5L 3A1.

- **Une louable suggestion...** Vous souhaitez contribuer financièrement à la diffusion des connaissances dans le domaine de notre histoire régionale? L'équipe de rédaction de la revue *L'Estuaire* accueillera avec reconnaissance tout legs (par voie testamentaire) ou don (de votre vivant) favorisant la poursuite de ses activités. Légalement, toute donation devrait être faite au nom de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent. À l'avance, nous vous remercions de votre générosité.



Des livres à lire!



Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, *Témiscouata. Synthèse historique*, Cabano, SHAT, 2001. 433 p.

Christian Pelletier et Claude Ouellet, deux passionnés d'histoire, ont uni leurs efforts pour rédiger cette synthèse historique du Témiscouata qu'ils ont divisée en cinq chapitres.

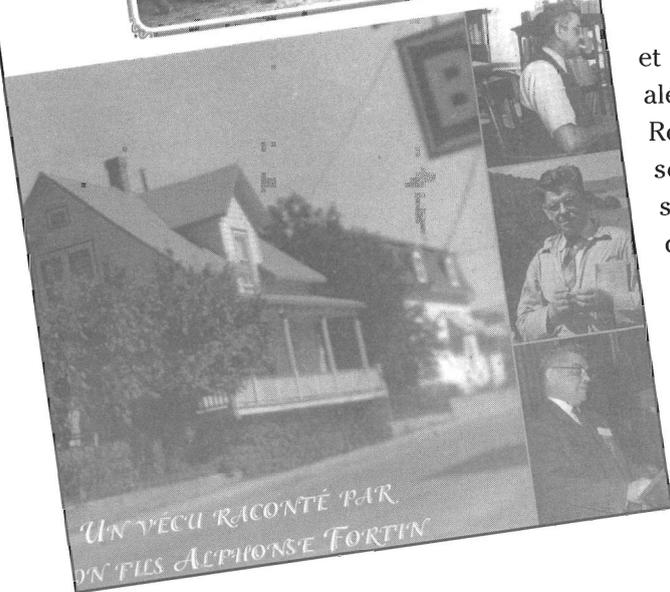
Ils nous font d'abord assister aux premiers balbutiements de l'occupation du territoire par les Amérindiens qui l'utilisaient comme corridor de passage entre les Maritimes et le fleuve Saint-Laurent et comme lieu de chasse et de pêche.

Les auteurs nous présentent aussi trois vagues de colonisation qui se sont succédées entre 1850 et 1960, période où l'agriculture et surtout l'exploitation forestière ont permis aux Témiscouatins de vivre dans ce coin de pays: l'histoire de chacune des municipalités est passée en revue. Un autre chapitre porte sur la deuxième moitié du XX^e siècle. On y relate entre autres l'expérience du développement intégré des ressources que les gens du JAL (Saint-Juste, Auclair, Lejeune) ont réalisée dans les années soixante-dix. Les principales activités économiques tels la forêt, l'acériculture, le tourisme retiennent aussi l'attention des rédacteurs. La dernière section de cette synthèse historique est réservée aux bâtisseurs d'hier et d'aujourd'hui: entreprises, familles, congrégations religieuses etc.

Plusieurs photographies agrémentent ce livre d'histoire sur le Témiscouata qui constitue un ouvrage de référence pour quiconque s'intéresse à cette région du Bas-Saint-Laurent.

Jean Larrivée

*Chez Gonzague Fortin»
à La Pocatière
1894 - 2000*



Alphonse Fortin, *Chez Gonzague Fortin à La Pocatière 1894-2000*, La Pocatière, Imprimerie Fortin Ltée, 2000, 377 p.

Qui n'a pas eu l'idée un jour d'écrire l'histoire de sa famille ou, ayant atteint un âge plus avancé, de rédiger son autobiographie? Mais cela est difficile: ressasser les souvenirs, mettre de l'ordre dans les vieux papiers et prendre un crayon, une plume pour remplir des feuilles blanches...

C'est le défi relevé par Alphonse Fortin avec son livre qui débute par l'histoire de son père et de sa mère. Il nous rappelle que son paternel avait de nombreux talents: agronome, imprimeur, journaliste à Radio-Canada et ailleurs, auteur, éditeur, mélomane etc.

Puis Alphonse Fortin nous révèle, sur le ton de la confiance et sans gêne apparente, son cheminement face aux joies et aux aléas que lui a réservés parfois la vie. Ses études au collège et à Rome, l'enseignement, la pastorale, ses voyages, son mariage et son travail à l'Université Laval constituent autant de chapitres de sa volumineuse autobiographie. Et c'est une partie du XX^e siècle qui défile sous nos yeux!

Une lecture qui vous incitera peut-être à prendre le stylo...

Jean Larrivée



L'UQAR, une université à l'écoute de vos besoins de formation

- Vous désirez retourner aux études.
- Vous cherchez un programme à temps complet ou une formation de courte durée à temps partiel.
- Vous souhaitez suivre votre formation à Rimouski, à Lévis ou dans un centre d'études plus près de chez vous.

L'Université du Québec à Rimouski vous offre :

- un large éventail de cours et de programmes à tous les cycles universitaires
- des services universitaires diversifiés (bourses d'études, bibliothèque moderne, résidences étudiantes, centre sportif, etc.)

Renseignez-vous.

**Nous pouvons faire de grandes choses
pour vous.**

 **Université
du Québec
à Rimouski**

U Q A R
www.uqar.qc.ca
admission@uqar.qc.ca

1 800-511-3382



[http : //www.mcc.gouv.qc.ca/region/01/01.htm](http://www.mcc.gouv.qc.ca/region/01/01.htm)



ARTS
ET LETTRÉS



PATRIMOINE
ET MUSÉOLOGIE



COMMUNICATIONS
ET INFOROUTES



LANGUE



CULTURE SCIENTIFIQUE
ET LOISIR



CULTURE
ET ÉDUCTION



PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



CULTURE ET
MUNICIPALITÉ

Acteurs de notre histoire

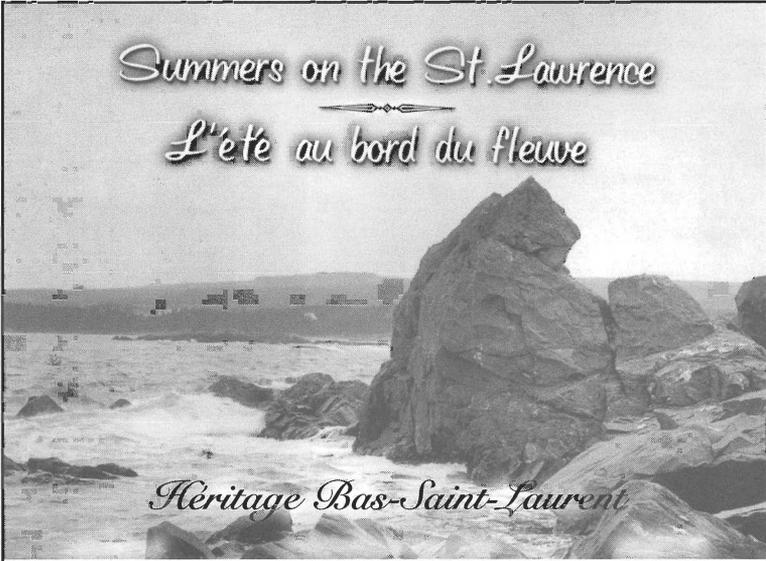
Leader de premier plan de l'industrie des télécommunications depuis maintenant 75 ans, TELUS Québec est fière de s'associer à votre revue d'histoire régionale, partenaire essentiel dans la diffusion de notre patrimoine culturel.

Félicitations pour votre dynamisme !

telusquebec.com



Summers on the St. Lawrence
L'été au bord du fleuve



Héritage Bas-Saint-Laurent

Partenaire dans la protection de notre patrimoine
Proud of our Heritage

Hydro-Québec
est fière
de contribuer
à la préservation
de notre mémoire collective.

Hommages
à ses artisans!

